

Diasporiques

Les Cahiers du Cercle Gaston-Crémieux

Le retour de Vichy ?

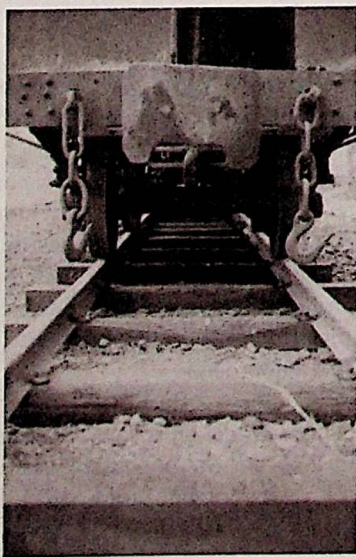
Non, la France de 1998 n'est pas celle de 1940, et elle n'est pas non plus l'Allemagne des années 30. Il nous faut nous garder des analogies trop faciles. Il n'en est pas moins vrai que la France a vécu en mars un Vendredi noir, quand cinq membres éminents de *l'Union pour la Démocratie Française (sic)* ont « oublié » les engagements pris devant leurs électeurs pour tenter de sauver leur fauteuil au prix d'une alliance honteuse avec les ennemis avérés de la démocratie.

La situation n'est pas la même, mais il faut méditer sur le passé. L'Allemagne avait, dans les années 30, le plus fort parti communiste d'Europe occidentale, ses intellectuels étaient les plus brillants, sa capitale pouvait se prendre pour le centre culturel du Vieux Continent. Or, elle n'a su ni prévenir ni empêcher la

prise de pouvoir du Chancelier Adolf Hitler par les voies légales. Entre la situation actuelle dans notre pays et celle qui régnait à l'époque outre-Rhin des analogies existent et ne peuvent être écartées d'un revers de main optimiste : gravité de la crise économique et sociale, fléau du chômage qui l'accompagne, fort courant raciste et xénophobe, perte de crédibilité morale de la classe politique.

La stabilisation relative (à un niveau des plus inquiétants) du nombre des suffrages se portant directement sur le FN ne doit pas rassurer. L'affaïssement, au cours de ces dernières semaines, de la barrière de répulsion vis-à-vis du discours et des pratiques de l'extrême droite lève les derniers tabous qu'entretenait encore le souvenir des horreurs de la Seconde Guerre mondiale. De nombreux Français y perdent leurs repères : comment ne seraient-ils pas influencés par les prises de position d'hommes politiques qui — tels un Millon ou un Madelin — avaient conservé jusqu'ici l'image d'authentiques démocrates ? On ne peut désormais exclure qu'une partie importante de l'opinion se réfugie dans un abstentionnisme désabusé et délétère, ou encore qu'elle se laisse tenter par le glissement vers l'inacceptable auquel ces hommes l'invitent. Et qu'importe en fin de compte que les présidents des régions ainsi élus renoncent ou non à leur fonction — ils ont bel et bien franchi le Rubicon, et en alléguant de la plus parfaite bonne conscience

(Suite en dernière page)



n° 6

2^e trimestre 1998

Sommaire

Éditorial	
Le Débat	2
Le régionalisme piégé H. Giordan L'Algérie et les intellectuels français F. Gèze & P. Vidal-Naquet Le troisième génocide du siècle Cercle Gaston-Crémieux	
Actualité	8
Le quatrième centenaire de l'Édit de Nantes R. Marienstras Sur les ambiguïtés d'une commémoration M. Morineau	
Humeur	11
Au long du procès Papon (suite et fin) E. Kahn Le Marchand de Venise à Besançon R. Marienstras Roméo et justice J.S. Nakhnik	
La Culture : les livres	15
Une histoire de la lecture F. Weil Les Juifs de France... R. Visocekas Marianne et le Prophète... F. Weil	
Brèves	17
A propos du centenaire du Bund La Lettre Séfaraïde Benjamin Fondane Passerelles pour un dialogue La repentance papale A. Wieviorka Par huit voix contre quatre Bon anniversaire les soixante huitards !	
Lieux de mémoire	20
La synagogue de Délos	
Textes	21
Séfarades et Judéo-espagnols H. Montias	
La Photo du Numéro	24

Le régionalisme piégé

Henri Giordan

Les choix culturels du Front National et sa conception de la liberté dans ce domaine ont défrayé la chronique¹. Ce parti privilégie une « action politique en faveur des Français menacés d'être des parias dans leur propre pays » (Jean-Marie Le Pen, 21 juin 1995). Les immigrés de Marignane iront apprendre le français ailleurs : aussitôt élue, la municipalité supprime les crédits et le local mis à la disposition de l'association *L'Eclat*, qui fait de l'alphabétisation et du soutien scolaire. Fortement aidé par le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, parvient à obtenir le démantèlement du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon et le licenciement de son créateur et directeur, Gérard Paquet. Le 6 octobre 1997, Catherine Mégret, maire de Vitrolles, fait murer les locaux du café-musique *Le Sous-Marin*, après avoir pris un arrêté de fermeture.

L'offensive dans les bibliothèques est continue. Le 4 septembre 1996, Jean-Christian Tarelli, premier adjoint au maire (FN) de Marignane, demande à la directrice de la bibliothèque municipale d'interrompre les abonnements aux quotidiens *Libération* et *La Marseillaise* et à l'hebdomadaire *L'Événement du Jeudi*, pour les remplacer par trois publications proches de l'extrême droite : *Présent*, *Rivarol*, *National-Hebdo*. Début 1997, soixante-quinze livres rédigés par des auteurs du FN ou d'extrême droite ont été commandés sans que les bibliothécaires en aient été avertis. La dernière bibliothécaire municipale de l'équipe en place avant l'élection de Jacques Bompard à la mairie d'Orange démissionne le 1^{er} février 1997. Une de ses anciennes collègues dénonce alors la censure effectuée dans les choix de livres par l'adjoint à la culture, Gilbert Lagier.

Je pourrais allonger cette sinistre énumération. Il me suffira de souligner que la pression du Front National est très loin de se relâcher. Les municipalités FN de Vitrolles, d'Orange, de Marignane et de Toulon ont repris en main ou liquidé les structures culturelles dans ces villes. Le Théâtre de la Méditerranée de Toulon a vu, en 1996, son existence menacée par l'obligation morale de rompre le contrat qui lui assurait un soutien financier de la Ville : il n'était pas pensable d'accueillir dans ses murs des manifestations organisées par la Municipalité frontiste. Grâce au soutien de nombreux artistes et intellectuels, à celui du Ministère de la Culture et du Département du Var, le Théâtre de la Méditerranée est devenu aujourd'hui le seul lieu culturel de Toulon où souffle un esprit de liberté. Cela est encore possible parce que ce théâtre est logé dans un lieu privé et que l'action courageuse de son directeur, André Neyton, est fermement défendue par un Conseil d'Administration indépendant.

Cette politique culturelle a de quoi inquiéter. Elle est d'autant plus redoutable qu'elle s'articule sur une défense de l'identité culturelle nationale et de l'identité culturelle régionale. On a vu que ce point constituait l'un des quatre engagements que le FN exigeait des élus de la droite « classique » pour lui apporter ses voix lors de la récente élection des présidents des Conseils régionaux.

Cette exigence, qui a paru anodine à la plupart des commentateurs, s'inscrit en réalité dans une stratégie tout à fait efficace. Faute d'apporter une réponse à cette démarche, les forces démocratiques, et en particulier les forces de gauche, risquent de laisser le FN détourner à son profit une quête d'identité de plus en plus importante dans la société française d'aujourd'hui.

Le Pen affirme dans son Discours de clôture du dernier Congrès du Front National que « notre pays est pris sous les feux croisés de la mondialisation, de l'Europe, de la régionalisation, qui ajoutent aux angoisses provoquées par le chômage, l'aggravation des fractures sociales, la crise générale du système des valeurs »². Il laisse ensuite les élus locaux, en Alsace ou en Provence, libres de développer une



¹ Voir l'excellent dossier établi par le service Société du *Monde*, samedi 21 mars 1998.

² Le Pen Jean-Marie, Strasbourg, 29-31 mars 1997.



stratégie systématique de valorisation des identités locales. L'articulation des thèmes de l'identité nationale et de l'identité locale est systématiquement utilisée par les élus du Front dans les municipalités de Provence et elle définit une orientation importante de l'extrême droite européenne.

Ainsi une Charte régionale des Libertés alsaciennes, rédigée par les deux fédérations du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ³ affirme notamment que « le Front National est attaché à toutes les formes d'enracinement qui permettent l'épanouissement de l'homme. Dans cet esprit, l'enracinement national et l'enracinement régional sont complémentaires et ne s'opposent pas ». Ce texte s'efforce de trouver une voie originale entre les « ultras de l'Europe des régions qui oublient la dimension française de notre identité » et le « jacobinisme niveleur et cosmopolite de la technocratie gauchisante qui veut voir disparaître la spécificité alsacienne tout en subventionnant la culture des immigrés ». C'est bien là le point de clivage essentiel : le Front National refuse de prendre en compte les différences culturelles de l'ensemble des citoyens. Il introduit une discrimination fondée sur la mémoire historique. Les différences n'ont de valeur que dans la mesure où elles sont perçues comme des composantes du territoire national.

Dans la pratique, M. Yvan Blot, président du Groupe du Front National au Conseil Régional d'Alsace, est tout à fait favorable aux langues régionales. Il a voté chaque année en faveur de l'augmentation de la dotation du Parlement européen en faveur de ces langues. Il a rédigé plusieurs motions en faveur du bilinguisme en Alsace : motion du 29 janvier 1993 et celle du 4 novembre 1993 qui demande « une étude sur l'adaptation à l'Alsace du régime des langues s'appliquant actuellement dans le Grand Duché du Luxembourg ».

En Provence des attitudes semblables sont constatées. Les associations félibréennes repliées sur la célébration d'une culture passéiste sont fortement encouragées et, d'une façon générale, le Front National valorise la culture locale.

La Municipalité de Toulon a ainsi engagé très rapidement une stratégie de séduction envers la population attachée à la culture provençale. Dès le n° 3 (13 janvier 1996), le bulletin municipal, *Le Toulonnais*, publiait le texte provençal du « Manifeste des Félibres » de Frédéric Amouretti (1892) en soulignant, citation de Charles Maurras à l'appui, que ce discours souleva « l'enthousiasme de la jeunesse des pays d'Oc, des Alpes aux Pyrénées, de la Garonne au Var ». *Le Toulonnais* rend ainsi « hommage aux défenseurs de la civilisation provençale, si nombreux en notre ville ». À partir du numéro suivant de ce bulletin, une rubrique régulière intitulée « Racines » publie pêle-mêle recettes de cuisine provençale, éloges de personnalités locales et, dans le numéro du

8 septembre 1997, un grand article de défense du provençal à l'école, à la radio et à la télévision qui aurait pu être écrit par n'importe quel défenseur des langues régionales. La municipalité rend également un hommage éclatant à Raimu et apprend ainsi aux Français que le grand acteur n'était pas originaire de Marseille...

À Vitrolles, le conseil municipal frontiste prétend provençaliser le nom de la ville, Vitrolles-en-Provence. Il a également adopté le changement de nom d'une vingtaine de rues afin de « réenraciner la ville dans son identité provençale et ses valeurs universelles ». Hubert Fayard, le premier adjoint frontiste, a ensuite lancé les deux premières délibérations visant à changer des noms de rues pour permettre aux habitants de « retrouver leurs vraies racines ». Le square Dulcie September, la militante de l'ANC qualifiée d'« agitatrice africaine », est ainsi devenu le square « Marguerite de Provence, figure historique de notre région » (Reuter, 3 octobre 1997).

À Orange, la Municipalité Front National multiplie les actions pour mettre en avant une conception passéiste de la culture occitane. Elle réanime des associations félibréennes en sommeil tandis que le Maire déclare qu'il convient de donner la priorité à la culture occitane sur la culture universelle.

Le « séisme » politique des élections régionales a mis en évidence la fragilité de la conscience régionale. Les régionalistes devront constater que la première prise de responsabilité politique des « élites » régionales a trop souvent débouché sur la collaboration avec une extrême-droite raciste et xénophobe. Les droits fondamentaux de la démocratie sont défendus par les responsables nationaux et on est en droit de penser que, sans leur réaction vigoureuse, les « collabos » auraient été plus nombreux encore. L'urgence est maintenant de tirer les conséquences de ce fait et sans doute d'entreprendre un long et difficile travail pour faire accéder les régions à une conscience politique conforme aux valeurs fondamentales de la démocratie et de l'État de droit. Pour l'instant, nous ne pouvons que nous féliciter que les pouvoirs acquis par ces hommes sans scrupules soient relativement dérisoires. Ce n'est pas seulement la droite qui est interpellée par ce fait : la responsabilité est aussi celle de la gauche et singulièrement des régionalistes qui n'ont pas réussi à assainir les sociétés régionales, à les préparer à jouer leur rôle dans une Europe démocratique.

Il y a fort à parier que la tentation va être forte de réagir à cette dérive par un repli sur la dimension nationale. Les élites républicaines ont une longue habitude de confondre les revendications régionalistes avec la réaction qui, on le sait depuis deux siècles, « parle bas-breton ». L'engagement systématique du FN en faveur des « identités régionales » donne de nouveaux arguments à cette paresse intellectuelle et politique. Déjà un commentateur de la qualité de Laurent Joffrin a pu dénoncer cette promotion d'une « identité ethnique essentiellement mythique » comme étant le fait des « ultras [du FN]

³ M. Yvan Blot me précisait dans un courrier du 14 Octobre 1997 que ce texte a reçu « l'approbation du Président Le Pen pour sa diffusion ».



jusque-là dispersés au sein d'officines intellectuelles »⁴. Pas un mot pour opposer à cette « identité ethnique », effectivement « mythique », la légitimité de revendications culturelles des minorités linguistiques.

Dans cette conjoncture, nous devons mobiliser toutes nos forces pour bâtir un projet de société, au niveau régional, national et européen, qui réponde aux aspirations identitaires d'un nombre croissant de nos concitoyens et qui inscrive les valeurs de la démocratie à ces trois niveaux.

Notre choix doit être clair : la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle ne saurait se réduire à un repliement nostalgique sur un patrimoine dont la vertu principale serait de nous aider à supporter la dureté du modèle social néolibéral. La différence linguistique et culturelle accompagne, sur le terrain, les luttes sociales. La culture provençale ne se réduit pas au folklore nostalgique ressuscité par les maires de Toulon, de Vitrolles ou d'Orange. Elle est, dans sa partie vivante, solidaire des jeunes gens de Vitrolles réunis au *Sous-Marin*, défendant l'ouverture, la tolérance et le mélange contre une municipalité qui les emmure.

Il faut convenir à ce propos que l'attitude des mouvements régionalistes, trop souvent coupés de cette réalité culturelle populaire qu'ils se bornent à dénoncer comme une insupportable aliénation, a laissé le champ libre à ce type de récupération. Aujourd'hui, il est d'autant plus difficile de réagir. Et d'autant plus nécessaire. Il faut saluer à cet égard la lucidité d'un ensemble d'associations et de personnalités qui viennent

de créer un Forum Civique Provençal⁵. Dénonçant « la stratégie de récupération de la langue et de la culture d'oc menée par le Front National », ce Forum se propose notamment « de combattre la xénophobie et l'enfermement des cultures d'oc et d'ailleurs dans le passéisme ». La question va être de savoir si, sur le terrain, de tels efforts seront capables de mobiliser une opinion suffisamment dynamique. Le Forum Civique Provençal, dû essentiellement à l'initiative d'associations occitanistes, a eu raison d'élargir son propos et d'associer à la défense de la langue et de la culture provençales le combat contre la xénophobie et la défense des autres cultures présentes sur le terrain, celles des Tsiganes, des Arméniens, des Arabes, des Berbères, etc.

Notre responsabilité d'intellectuels et de citoyens n'est pas de revendiquer aveuglément l'application d'un « droit à la différence » ou celle, au contraire, d'un « droit à l'indifférence »⁶, comme on le fait depuis une quinzaine d'années au sein des forces démocrates et, dans un cas comme dans l'autre, avec une parfaite bonne conscience. Notre responsabilité est de sortir de ces oppositions stériles en essayant de comprendre ce qui se passe sur le terrain, en analysant les stratégies politiques que ces réalités suscitent et en définissant une ligne de conduite qui représente une réponse aux aspirations des citoyens compatible avec un réel progrès social et culturel. ■

5 Contact : Théâtre de la Méditerranée, B.P. 713, 83052-Toulon Cedex, Tél. : 04-94.36.19.16, Fax : 04-94.03.03.70, E-Mail : themed@wanadoo.fr

6 Cf. Jeambar pour qui le droit à la différence dans la sphère publique, à propos des homosexuels, des Corses et des femmes, augure de « la fin du modèle républicain » (Jeambar, Denis, « Le droit à l'indifférence », in *L'Express*, Paris, 27 Juin 1996).

⁴ Laurent Joffrin, « Ayatollahs », in *Libération*, 7 octobre 1997.

DIASPORIQUES est une revue trimestrielle de réflexion politique et culturelle éditée par le Cercle Gaston-Crémieux.

Directeur de la publication : Henri Korn. Comité de rédaction : Richard Marienstras, Philippe Lazar, Jacques Burko (secrétaire de rédaction), Antoinette Weil. Conseil d'orientation : les précédents plus Elise Marienstras, Edmond Kahn, Alfred Spira, Raphaël Visocékas. Maquette : Corinne Dupuy. Mise en page : J. François Lévy. Illustrations : Irène Elster. Assistance technique : J. Philippe Brillot. Corrections : Antoinette Weil. Impression Phénix Imprimerie, Narbonne. N° ISSN en cours.

Les textes publiés par *Diasporiques* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Prix au numéro : 20 francs. Abonnement annuel : 60 francs. Abonnement de soutien : 120 francs ou plus. Pour s'abonner, envoyer son nom et adresse, avec un chèque à l'ordre du cercle Gaston-Crémieux (*Diasporiques*) à :

Jacques Burko, 56, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

Cercle Gaston-Crémieux : Pour tous renseignements sur le Cercle et sur son fonctionnement, ainsi que pour une éventuelle adhésion, s'adresser à Jacques Burko, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le Cercle a été fondé en 1967, par : Joseph Huppert, G. Isoult-Rosovsky, Claude Lanzmann, Philippe Lazar, Jacques Lebar, Richard Marienstras, Léon Pollakov, Oscar Rosovsky, Rita Thalmann, Pierre Vidal-Naquet et Raphaël Visocékas. Il est présidé par R. Marienstras.

Crédit photo : p. 1, 7, 9, 15, 19, 24 : Irène ELSTER ; p. 2 : Spectacle René Char, théâtre de la Méditerranée, Toulon ; p. 21 : extrait de l'ouvrage "souvenir & images of jewish community Salonika, 1897-1917", Yannis Megas, ed. Kapon, Athènes, 1993.

Correction :

Veuillez noter que dans le numéro 5 de *Diasporiques*, les photos illustrant les pages 4, 6, 7, 11, et 19 sont dûes à l'objectif d'Irène ELSTER.



L'Algérie et les intellectuels français

François Gèze et Pierre Vidal-Naquet

Le texte qui suit, et qui a été cosigné par un membre fondateur de notre cercle, a été publié dans Le Monde du 21 janvier 1998. Nous pensons qu'il n'a rien perdu de son actualité.

Comme on le sait, il a soulevé d'assez violentes polémiques. On lui a reproché, entre autre choses, de « disculper » l'extrémisme islamiste pour faire retomber sur le gouvernement algérien la responsabilité de la terreur qui règne depuis des années en Algérie. Cela ne nous semble pas être le sens du texte, qui ne sous-estime en rien l'écrasante responsabilité de l'intégrisme islamiste dans la pratique d'assassinats aussi aveugles que monstrueux. Mais cette situation a une histoire et cette histoire doit être dite — ne serait-ce que pour obtenir du gouvernement algérien un accès libre à l'information et la constitution d'une commission d'enquête internationale. C'est tout ce que nous souhaitons, horrifiés que nous sommes par les épreuves que subit une population qui a toute notre sympathie.

« Ce n'est pas l'armée qui tue en Algérie ! ». Ce cri du cœur du directeur de la rédaction de *L'Express*, sur le plateau d'Arte, le 22 janvier, résume parfaitement la tonalité générale de la soirée thématique consacrée ce soir-là au drame algérien par la chaîne franco-allemande, et celle du « meeting national unitaire » qui s'était tenu, la veille, à la Mutualité, sous le titre « Algérie : le silence tue ». Ce cri, n'en doutons pas, était sincère. Mais comment aura-t-il été entendu de l'autre côté de la Méditerranée par les dizaines de milliers de familles dont un ou plusieurs membres sont morts sous la torture et les balles de l'armée algérienne, ou encore « disparus » comme jadis Maurice Audin et des milliers d'Algériens anonymes — après avoir été arrêtés par les forces de sécurité ?

Comment comprendre que des intellectuels célèbres, qui ont su se dresser quand il le fallait contre d'autres barbaries, prennent aussi résolument le parti d'une armée de tortionnaires corrompus, qui ont choisi d'asseoir leur pouvoir sur l'usage généralisé du chalumeau et du napalm, à une échelle sans beaucoup de précédents depuis un demi-siècle ?

La réponse tient, hélas, en un mot : l'islam. Car dans leur vision tout est simple : les égorgeurs algériens tuent au nom de l'islam, donc c'est l'islam qui tue. Et il n'y a rien d'autre à comprendre : la folie religieuse a déjà tué en masse dans l'Histoire, c'est encore elle qui tue aujourd'hui en Algérie.

Dès lors, il est logique, comme l'explique Génération Ecologie dans son appel au meeting du 21 janvier, que « la gravité de la situation nous impose désormais de mettre en accusation les assassins avant les autocrates : s'il est vrai que nul n'est parfait, et surtout pas le régime algérien, les assassins, égorgeurs, découpeurs, violeurs, éviscérateurs, sont bien pires ».

Ce discours résonne fortement, on le comprend, dans notre pays nourri de laïcité, où les exactions attribuées à des islamistes ne peuvent, à juste titre, que susciter un rejet total. Il

n'a qu'un défaut : il est aussi faux que simpliste. Plus grave : par l'aveuglement dont il témoigne sur les racines réelles de l'horreur algérienne, il contribue à alimenter l'effroyable spirale de violence et de barbarie qui ensanglante le pays.

Car des souffrances qu'endure depuis des générations le peuple algérien, ces intellectuels semblent ne rien vouloir savoir. En effet, assimiler la folie barbare des massacres actuels à l'islam, même si les égorgeurs s'en réclament, est totalement réducteur. Comment ignorer qu'elle trouve aussi ses racines dans une longue histoire de violences et de vengeances que le pouvoir militaire manipule et entretient à son profit ?

Une histoire commencée en 1830 avec la colonisation française, qui déclencha une violence inouïe (elle fit plusieurs centaines de milliers de victimes) ; violence que les colons français surent alimenter pendant plus d'un siècle en s'attachant des « indigènes » pour les dresser contre leurs frères. Cette tradition de manipulation de la violence a perduré pendant la guerre d'indépendance : c'est avec l'aide de 260 000 « supplétifs » algériens que les militaires français menèrent cette guerre, qui fit près de 500 000 morts.

Mais aussi en manipulant l'adversaire : en 1958, les militaires français parvinrent ainsi, lors de la tristement célèbre affaire de la « bleuite », à intoxiquer le fameux commandant Amirouche, l'un des chefs de l'ALN, qui fit torturer et exécuter plus de 2 000 de ses combattants soupçonnés à tort de trahison.

Cette tradition, malheureusement, a déteint sur les combattants algériens. Le conflit politique entre le FLN et le MNA de Messali Hadj se traduisit par une « guerre dans la guerre » qui fit près de 10 000 morts, dont les centaines de villageois de Mélouza, tués en mai 1957. Au sein du FLN lui-même, des règlements de comptes sanglants se multiplièrent après l'assassinat, en décembre 1957, du leader Abane Ramdane, exé-

cuté sur l'ordre, entre autres, d'Abdelhafid Boussouf, formé à l'école du KGB et fondateur du service qui allait devenir la Sécurité militaire après l'indépendance (cette mort fut attribuée alors à l'armée française, comme l'assassinat de Mohamed Boudiaf, en 1992, sera attribué mensongèrement aux islamistes). Pire encore : les 80 000 à 100 000 harkis exécutés dans des conditions atroces, entre mars et juillet 1962, par les combattants de la vingt-cinquième heure — les « marsiens » —, anxieux de s'attirer ainsi les faveurs du nouveau pouvoir.

Comment croire que tout ce sang versé n'ait pas laissé de profondes séquelles dans l'Algérie moderne ? Comment croire que la mémoire jamais assumée de ces horreurs n'ait pas une large part dans certains massacres, où se règlent aussi les comptes des générations précédentes ? Certes, les motifs immédiats sont autres. C'est bien au nom de l'islam que les jeunes désespérés du GIA tuent leurs frères musulmans.

Mais en faisant de ce constat une explication absolue, nos intellectuels français, aveugles et sourds sur l'histoire algérienne, pratiquent un négationnisme d'un genre nouveau : celui qui nie le rôle majeur dans la situation actuelle d'un régime militaire né en juillet 1962 du coup d'Etat de l'« *armée des frontières* ». Depuis plus de trente-cinq ans, sa seule logique a été de se maintenir au pouvoir, hier par un « *socialisme* » de façade et par le clientélisme nourri de la rente pétrolière, aujourd'hui par l'accaparement à son seul profit de cette rente et par la manipulation de la violence née de la révolte populaire.

Sans doute, il n'existe pas de preuves irréfutables que certains de ces massacres aient été accomplis sur ordre par des militaires déguisés ou non en « *barbus* », même si plusieurs témoignages récents de « *dissidents* » des services de sécurité (*The Observer* du 11 janvier) l'affirment expressément. Le laisser-faire ostensible, cynique et assumé des forces de sécurité suffit à lui seul à mettre en cause l'Etat. Surtout quand il n'est nul besoin d'avancer cette hypothèse pour répondre sérieusement à la question « Qui tue ? » (et non pas « Qui tue qui ? », car les victimes, hélas, sont connues : ce sont, pour une écrasante majorité, les plus humbles, les plus pauvres, hostiles au pouvoir).

D'un côté, et d'abord, ce sont les forces de sécurité (armée et police) qui, au nom de la lutte antiterroriste, tuent familles et villages entiers, qu'ils soient ou non impliqués dans la lutte armée, et multiplient les exactions — tortures, exécutions extrajudiciaires, enlèvements, etc. Et, de l'autre, les maquisards des GIA mènent une guerre barbare qui frappe surtout les populations civiles ; une guerre qui, contrairement à ce que l'on prétend, ne répond à aucun plan d'ensemble : aucun état-major secret ne planifie les combats dans la perspective de la prise du pouvoir ; il n'existe que des groupes isolés de jeunes révoltés, animés seulement par la pure logique du désespoir.

Depuis l'automne 1994, cette spirale de folie a été encore accélérée par la création, à l'initiative de l'armée, des brigades de milices : en légalisant la distribution d'armes aux habitants anxieux de pouvoir se défendre face aux massacres des desperados islamistes, le pouvoir a prétendu vouloir éteindre l'incendie. Mais il l'a fait avec de l'essence. Du coup, toutes les violences, y compris les plus atroces, sont devenues légitimes, et l'on sait que la plupart d'entre elles n'ont plus rien à voir avec la fantasmagorie d'une « *guerre civile* » entre « *terroristes islamistes* » et « *pouvoir républicain* » : il s'agit de plus en plus souvent de sordides affaires de droit commun, et surtout de l'accomplissement d'implacables vendettas collectives.

En armant les milices, les généraux algériens ont levé le voile sur la véritable nature de leur pouvoir : celui d'une « *coupole* » mafieuse et non pas celui d'un Etat, qui n'a en vérité jamais pu se construire depuis l'indépendance. On le sait depuis Max Weber, le fondement de l'Etat est d'assurer le monopole de la violence : en déléguant à l'Etat, selon des procédures nécessairement démocratiques, l'exercice contrôlé de la violence, les citoyens se donnent la garantie de la paix civile. C'est cette garantie que les militaires algériens ont définitivement renoncé à apporter à leur peuple, préférant manipuler la violence, dans la continuité de la tradition coloniale, pour pouvoir continuer à profiter directement des commissions occultes prélevées sur les échanges commerciaux (et dont on peut estimer le montant à quelque six milliards de francs par an...).

Les intellectuels français qui apportent — même avec des pincettes — leur soutien au pouvoir algérien en dénonçant cette « *idée bien enracinée : le peuple est toujours bon, le mal vient du pouvoir* » (Alain Finkielkraut, *Libération* du 21 janvier) portent donc une lourde responsabilité. En plaquant sur la complexe réalité algérienne des schémas préconçus, en niant le rôle de l'histoire, ils dévoient gravement le juste combat qu'ils prétendent mener pour la défense de la laïcité et de l'héritage des Lumières. Et en encourageant ceux qui prétendent mettre fin à l'effusion de sang en le faisant couler plus encore, ils se renient eux-mêmes.

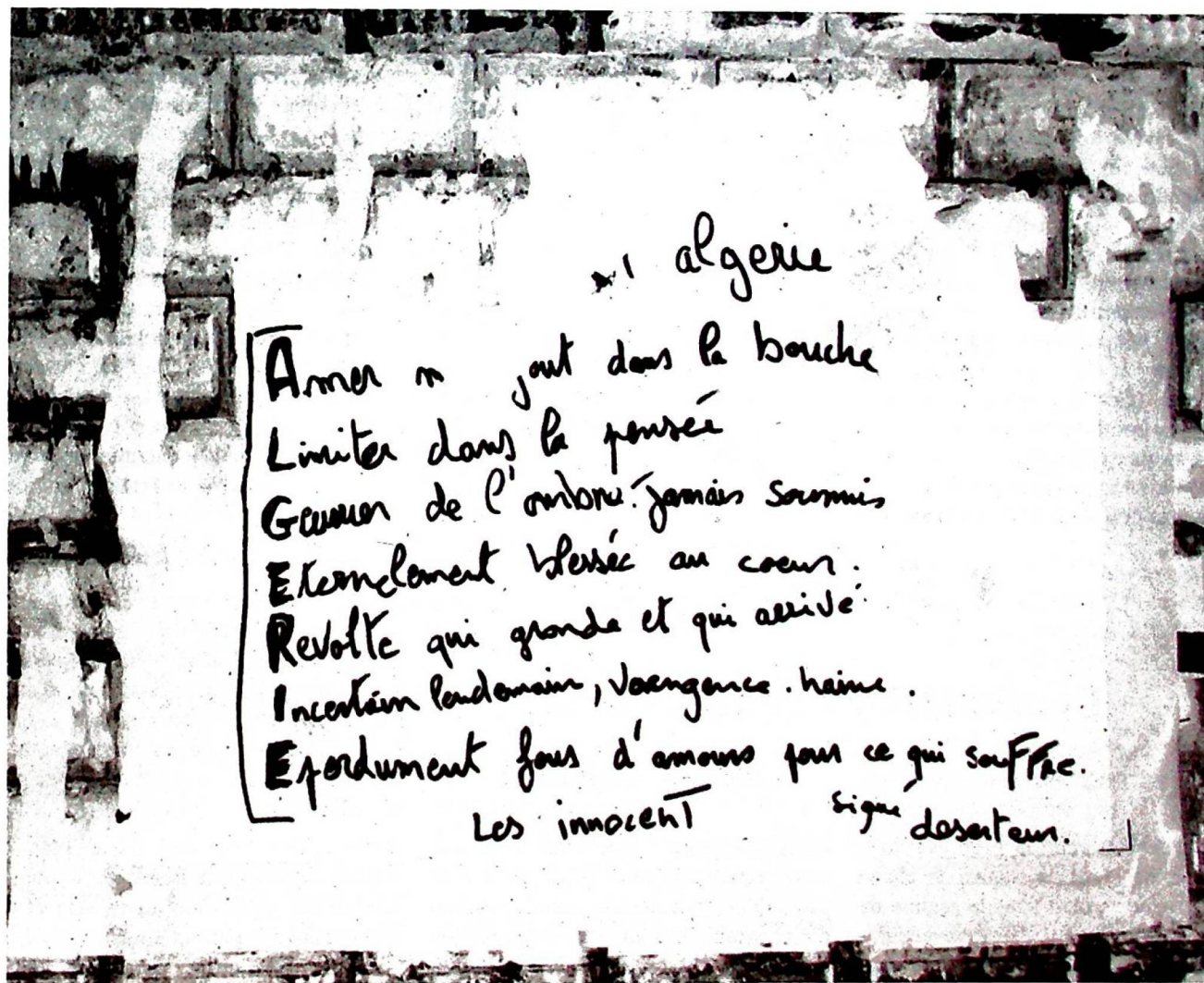
Au risque de passer pour des dreyfusards attardés, nous n'admettons pas pour notre part qu'un Etat utilise massivement comme arme de répression la torture et le meurtre. L'un des signataires de ce texte avait dénoncé ces procédés en 1957. Avons-nous tort de les dénoncer encore aujourd'hui ?

C'est d'abord en Algérie que devront se trouver les voies du retour à la paix civile. Mais en France et ailleurs nous pouvons y contribuer en renonçant à ces errements, en nous mobilisant pour que notre propre gouvernement respecte les engagements qu'il a souscrits en notre nom : les différents pactes internationaux sur le respect des droits de l'homme, également souscrits par le gouvernement algérien.



Si nous continuons à accepter que ce dernier les viole impunément, cela signifie que nous acceptons qu'ils soient aussi demain violés chez nous. L'envoi d'une commission d'enquête internationale sur les violations des droits de l'homme en Algérie est aujourd'hui l'urgence absolue. Le gouvernement de Lionel Jospin s'honorera en cessant de mettre des obstacles à

cette demande, qui est aujourd'hui celle de nombreux Etats démocratiques. Il pourrait aussi, sans plus tarder, diligenter des enquêtes financières sur les commissions occultes liées aux échanges commerciaux franco-algériens, qui jouent un rôle essentiel dans le maintien au pouvoir des dictateurs d'Algérie et dans le martyre du peuple algérien. ■



Qui était Gaston Crémieux ?

Plusieurs lecteurs de *Diasporiques*, sachant que la revue est éditée par le Cercle Gaston-Crémieux, nous écrivent pour connaître l'identité d l'homme dont le Cercle porte le nom. Voici la réponse :

Gaston Crémieux est né en 1836 à Nîmes, d'une famille de Juifs comtadins. Avocat, journaliste, écrivain, il prit part sous l'Empire au mouvement révolutionnaire lié à la Première Internationale. Emprisonné par Napoléon III, il fut libéré en 1870 par la République. En mars 1871 il proclama la solidarité des Marseillais avec la Commune de Paris. Après la victoire des Versaillais, il fut emprisonné, condamné à mort et exécuté le 3 novembre 1871. Adolphe Crémieux, son parent, ne fit rien pour le sauver.

Plusieurs rues (à Marseille, à Evry, etc.) portent son nom. C'était un homme de gauche sans compromissions, fédéraliste et laïque. Il symbolise les valeurs sur lesquelles les fondateurs du Cercle se sont appuyés en 1967 pour créer un courant de pensée alors novateur, qui a trouvé depuis un large écho parmi les Juifs de ce pays.

Le troisième génocide du siècle

Nous savions qu'on avait beaucoup tué au Rwanda. Nous n'en savions pas encore assez. Dans cinq articles de Rémy Ourdan, *Le Monde* a présenté un ensemble d'informations bouleversantes et atroces (du 31 mars au 4 avril). Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs. Selon les estimations de l'ONU, entre 500 000 Tutsis et 1 million (1 200 000, selon d'autres sources) ont été exterminés en cent jours. Des opposants hutus ont également été éliminés, qu'on n'a pas, semble-t-il, dénombrés.

Ce que révèle Rémy Ourdan c'est, d'une part, la minutieuse préparation du génocide et, d'autre part, l'incroyable participation des populations hutus à l'extermination.

Pendant des mois, les puissances occidentales exercèrent des pressions « pour que le mot génocide ne soit pas employé dans les textes officiels » : s'il l'avait été, les Nations Unies qui, en 1948, avaient approuvé la Convention pour la prévention et la répression du génocide auraient dû intervenir. (Certes, d'autres crimes contre l'humanité — ou génocides politiques selon les historiens — ont été commis au XX^e siècle : au Cambodge, en Chine, en URSS et ailleurs... jusqu'en ex-Yougoslavie, mais le génocide politique n'entre pas dans la définition élaborée en 1948).

L'ONU a finalement reconnu qu'un génocide avait eu lieu au Rwanda : elle a créé, le 8 novembre 1994, le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, installé à Arusha, en Tanzanie. L'enjeu est historique car, pour la première fois dans l'histoire, une cour de justice se prononcera sur un génocide.

En attendant, dans son éditorial du 31 mars (« Tout dire sur le Rwanda »), *Le Monde* pose une série de questions : « pourquoi la France avait-elle pris parti à ce point en faveur d'un régime hutu dont elle connaissait la brutalité ? ... Jusqu'à quand a-t-elle continué de livrer des armes au Rwanda, au nom d'un accord de coopération militaire qui aurait dû être depuis longtemps dénoncé ? Pourquoi a-t-elle évacué de Kigali en avril 1994 une partie des responsables rwandais impliqués dans les massacres ? Pourquoi d'autres ont-ils pu s'enfuir ensuite grâce à l'opération Turquoise ? »

Nous faisons nôtres ces interrogations et quelques autres.

Malgré ce que la France a fait pour aider les victimes et contribuer à l'arrêt des tueries, ces questions restent lancinantes. Le gouvernement de Lionel Jospin a le devoir de faire toute la lumière sur le rôle joué par la France dans ces événements. ■

Le Cercle Gaston-Crémieux

Le quatrième centenaire de l'Édit de Nantes

Richard Marienstras

J'ai entendu, pour la première fois, parler de l'Édit de Nantes en classe de quatrième : c'était sous le régime de Vichy. Le professeur d'histoire-géographie avait mis très lourdement l'accent sur les mérites de Henri IV qui avait réconcilié les Français, et sur les abominables conséquences de la Révocation de l'Édit, avec son cortège de malheurs et d'injustices, non sans faire quelques observations sur la rigueur des temps présents, où l'intolérance régnait comme après la révocation. Cette version de l'histoire atteignit avec une force singulière le petit Juif, étranger de surcroît, que j'étais alors, et je fus saisi d'une grande tristesse quand j'appris, beaucoup plus tard, sous la plume de

Roland Mousnier, que l'Édit était une sorte d'anomalie dans l'État où il était promulgué, puisque le concept même d'État était absolument incompatible avec l'organisation politique et militaire des protestants, et qu'au surplus il n'instaurait qu'un « équilibre fragile », parce que contraire aux idées des papistes comme des réformés qui ne croyaient ni les uns ni les autres aux vertus de la tolérance, et ne considéraient pas que la liberté de conscience fût un droit.

Mais il y aura toujours un débat sur l'Édit : on ne peut oublier les intentions de son promoteur, qui étaient, selon les termes mêmes de ce grand document, de faire en sorte que « la mémoire de

toutes choses passées d'une part et d'autre... demeurera éteinte et assoupie, comme de choses non advenues ; et ne sera loisible ni permis à nos procureurs généraux, ni autres personnes quelconques, publiques ni privées, en quelque temps ni pour quelque occasion que ce soit, en faire mention, procès ou poursuite en aucune cour ou juridiction que ce soit ». Effacer ainsi tous les actes sanglants du passé, prôner une tolérance aussi nouvelle et aussi radicale, voilà qui avait surpris et, dans certains quartiers, indigné. C'est pourtant cette idée d'une tolérance militante et difficile qui fait, entre autres choses, ce par quoi l'Édit de Nantes reste pour nous un document encore vivant.



Sa modernité, comme le dit si bien Bernard Cottret, c'est qu'il règle dans un même espace la confrontation entre catholiques et protestants — et non, comme dans l'Allemagne de la paix d'Augsbourg, en les faisant résider, théoriquement, dans des États séparés. Il n'invente cependant pas ce phénomène, car cette coexistence existait antérieurement et, comme l'observait Olivier Christin, il fallait déjà « régler de multiples conflits de voisinage : les protestants doivent-ils décorer leur maison pour la Fête-Dieu ? Peuvent-ils ouvrir leurs boutiques lors de fêtes catholiques ? ... siéger aux côtés de catholiques dans les conseils municipaux, les tribunaux, les institutions charitables... ». L'Édit se préoccupe de tout cela, et « la coexistence confessionnelle se présente comme un ensemble de problèmes pratiques et de questions concrètes qui relèvent tout autant de la décision politique et de la réglementation juridique que de la doctrine religieuse ou de la philosophie de la tolérance ».

Il est également moderne et fondateur dans l'interprétation qu'en donnait en 1614 Jean Baptiste Legrain, qui le juge « plus profitable aux catholiques qu'aux protestants » (« non sans justesse », commente Bernard Cottret). En effet, comme tout raisonneur majoritaire, Legrain parie sur l'absorption de la minorité par la majorité : les temples seront déserts tandis que les églises se rempliront. « Le protestantisme français, enfermé dans son édit, était appelé à déperir ». Les choses n'ont pas tellement changé dans les oppositions entre majorités et minorités religieuses ou culturelles au XX^e siècle : il suffit aux majorités de se laisser vivre, tandis que la survie, pour les minorités, est un constant effort.

Il reste que l'Édit est bel et bien fondateur : « il évite la construction d'un état confessionnel... La laïcité, [qui] ne se confond ni avec l'athéisme ni avec la sécularisation, est une invention française. Elle naît tout particulièrement de l'affrontement des catholiques et des

protestants, ou du moins de la résolution du conflit ».

On songe, naturellement, à la nécessaire coexistence, aujourd'hui, en France, de



groupes religieux et nationaux divers, dont les pratiques et les coutumes indisposent si souvent leurs voisins que le Front National a fait de l'intolérance son fonds de commerce : c'est bel et bien aux questions pratiques et concrètes que suscite la coexistence que de nombreux Français sont confrontés.

Certes, le contexte est celui d'un État laïque, et la tentation est grande d'exiger de tous des conduites et des mœurs exactement semblables à celles de la majorité — puisque l'État, n'est-ce pas, ne prend pas parti entre les divers secteurs culturels ou culturels de la société civile.

Affirmer cela, c'est oublier qu'on ne doit pas postuler que l'État laïque est un État dont la neutralité est parfaite vis-à-vis des religions et des cultures dont il garantit le libre exercice. Cette neutralité est un idéal — ou une affirmation idéologique — plutôt qu'une réalité.

D'abord, la neutralité est plus proclamée que réelle : par exemple, les jours de congés légaux coïncident avec les fêtes chrétiennes, non avec les fêtes musulmanes ou juives. Ensuite, même laïcisée, la France reste un pays de traditions et de paysages chrétiens, et le plus souvent catholiques : les églises et les cathédrales, les couvents et les monastères, les innombrables rues aux noms de saints évoquent sans cesse un passé où dominait une religion, ce qui faisait dire à Albert Memmi, dans son livre *La libération du Juif*, qu'il ne peut, dans un tel environnement, se sentir vraiment libre, car tout lui rappelle un passé auquel il n'a aucune part. Certes, il convient ici de distinguer ce que véhicule et ordonne l'État, et ce qui appartient avant tout à la société civile. Et peu de peuples, sans doute, mieux que les Juifs, ont appris à faire cette distinction, habitués qu'ils ont été pendant des siècles à affronter tantôt un antisémitisme social, tantôt un antisémitisme étatique — le pire advenant quand se rejoignaient les deux, comme ce fut le cas dans la Russie tsariste à la fin du siècle

dernier, pour ne citer qu'un exemple déjà centenaire.

Il faut donc lutter pour que l'État préserve ses caractéristiques arbitrales et ne soit pas dominé par un parti qui ferait de la « préférence nationale » une règle de gouvernement.

Mais il faut aussi se souvenir que, si impartial que soit l'État — et il ne l'est pas toujours à cause des pesanteurs historiques dont il est l'héritier — le comportement des citoyens reste essentiel dans tout ce qui touche au bon voisinage et à la tolérance.

Il est vrai qu'on dit parfois que la tolérance dénote avant tout un rapport de force préalable entre majorité et minorité, entre le pouvoir et la société civile, ou entre le pouvoir et une fraction, souvent majoritaire, de la société civile. On lui reproche alors de n'être que condescendante, de trop dépendre du



bon vouloir de la puissance ou des puissants. Le droit vaut mieux que la tolérance...

C'est sans doute vrai. Mais il faut prendre garde que la loi, qui peut être une très forte auxiliaire de la justice et de l'équité, échoue bien souvent à les faire prévaloir. Il lui faut comme un accompagnement de vertus civiques, sans lesquelles elle risque trop de faillir.

Nombreux, en France occupée, furent les Juifs qui échappèrent à la déportation, beaucoup plus nombreux que dans bien d'autres pays. J'attribue volontiers à la tolérance de la société civile le nombre élevé de rescapés — et je ne parle pas ici de ceux qui durent la vie à des aides actives et déterminées.

C'est pourquoi j'incline à penser que la tolérance, dans nos sociétés modernes, est une vertu indispensable à la répu-

blique, et qu'elle joue un peu le rôle qu'Aristote attribuait à l'amitié : « elle semble être, disait-il, le lien des cités et attirer le soin des législateurs, plus même que la justice » (*Ethique à Nicomaque*, VIII, I, 4). Dans les paysages anguleux du droit et des lois, la tolérance adoucit tous les contours, rend le monde plus habitable et les hommes plus sereins. ■

Sur les ambiguïté d'une commémoration

Michel Morineau

Le quatrième centenaire de l'Édit de Nantes faisait partie de cette année des commémorations obligées. A juste titre. Des commentateurs — historiens des religions — ont présenté cet événement comme le moment historique où l'homme politique avisé qu'était Henri IV avait donné une « impulsion décisive vers les Droits de l'Homme, la laïcité et l'œcuménisme ». Avec beaucoup de précautions certes, car « il ne faut pas lire l'Édit de Nantes avec des lunettes trop actuelles », même si l'on y reconnaît « des virtualités » qui se seraient précisées par la suite dans chacun de ces domaines. Mais l'Édit est-il vraiment dans la filiation de la laïcité et faudrait-il aujourd'hui, comme on l'a plusieurs fois entendu dire lors de la commémoration, établir « un Édit de Nantes » pour l'Islam ?

L'Édit est indiscutablement une étape dans le long processus de sécularisation à l'œuvre en Europe depuis le Moyen Âge. Comme le suggère Marcel Gauchet dans *Le désenchantement du monde*, la sécularisation est cette « sortie progressive de la religion » qui caractérise le mouvement de la modernité ; d'un monde où la religion est structurante et englobe tout — « où elle commande la forme politique des sociétés et où elle définit l'économie du lien social » — nous sommes passés lentement — en plusieurs siècles — à un monde où les religions continuent d'exister mais « à l'intérieur d'une forme politique et d'un ordre qu'elles ne déterminent plus ». Au moment de l'Édit de Nantes, nous sommes encore dans une société structurée par les religions, et, en France, singulièrement par la religion catholique à l'exclusion de toute autre. La règle « un roi, une loi, une foi » est absolue.

En cette fin du XVI^e siècle, la tolérance bénéficie cependant d'une remarquable avancée. La France — qui vit une de ses tragiques périodes de guerre civile dont la religion fournissait le motif — est alors gouvernée par un monarque respecté et

habile qui réussit à imposer *la paix de religion*. À « l'intolérance officielle » qui est, comme le note Paul Ricœur, l'exercice du « pouvoir d'empêcher ce qu'on désapprouve », succède une tolérance consentie : le protestantisme est toujours « désapprouvé » mais, grâce à l'Édit, l'autorité du roi fait supporter à la majorité, contre son gré, ce qu'elle n'a plus le pouvoir d'empêcher. C'est une brèche, qui laissera des traces, et cela même si Louis XIV, comme on le sait, opéra une régression. Reconnaître une religion minoritaire et imposer sa reconnaissance dans une société qui n'avait pas hésité à commettre les pires exactions à son endroit traduisait incontestablement un progrès majeur de la pensée.

Nous sommes cependant loin, en cela, de la laïcité moderne. Celle-ci n'a, à vrai dire, pas grand chose à voir avec la tolérance. On peut même dire que la laïcité — qui ne sera décrite que bien plus tard — est issue d'une pensée politique en parfaite rupture avec le concept de tolérance. Dans l'état de laïcité, il n'y a pas à « approuver » ou à « désapprouver » une minorité, quelle qu'elle soit : au nom de la liberté de conscience, celle-ci a des droits, et en premier celui d'être. La question de la « tolérance » est, dans cette vision politique, nulle et non avenue car la majorité ne domine pas la minorité au sens où elle pourrait, *si elle le voulait*, lui imposer sa façon de penser, voire décider de sa survie : la minorité — les minorités — sont libres d'être et de penser ce qu'elles veulent. La liberté de conscience et la liberté de culte qui en résultent ne sont plus « tolérées » : ce sont *des droits fondamentaux*. Et, pour mieux les faire respecter, l'État a lui-même l'obligation d'être philosophiquement neutre. Ce que n'était nullement Henri IV, même s'il faut lui reconnaître des qualités d'arbitre !

Si l'Édit de Nantes constitue incontestablement une étape dans le processus de sécularisation de la société française, il



ne se situe donc pas dans la filiation directe de la laïcité. Celle-ci, quelque trois siècles plus tard, procédera de deux idées tout à fait nouvelles (même si — et c'est presque un paradoxe — le terreau préparé par cette expérience de tolérance contribuera à leur germination) : celle de la *neutralité religieuse de l'État* et celle de la *séparation de l'Église et de l'État*.

On comprend alors pourquoi l'expression souvent entendue à l'occasion de cette commémoration : « un Édit de Nantes pour les musulmans » n'a pas guère de sens. Elle est même franchement ambiguë, (comme l'est l'affirmation qui fait procéder les Droits de l'Homme des Évangiles !). Certes les musulmans constituent-ils une minorité dont l'importance a crû depuis peu dans notre société. Certes subissent-ils l'hostilité d'une fraction notable de la population. Certes la question sociale ne favorise-t-elle pas leur intégration. Mais ils ont des droits, qui sont les droits de tous les citoyens — ce que n'avaient pas les protestants ! Quel « édit » faudrait-il rédiger et faire signer — et par qui ? pour qu'ils puissent être

membres à part entière de la communauté nationale ? Ils le sont déjà ! Du moins ceux qui sont Français, et c'est le plus grand nombre. En vérité, même s'il ne faut pas sous-estimer les difficultés réelles d'intégration dans la société française d'un culte installé après 1905 (et dans les circonstances que l'on connaît), le problème est tout simplement de lui appliquer le droit laïque français, dans sa lettre et dans son esprit. Ce qui bloque cette intégration relève davantage des mentalités que de la loi. Les musulmans ne demandent au demeurant pas autre chose, pour la plupart d'entre eux.

Rejetons donc l'hypothèse ambiguë et incorrecte de la signature d'un « Édit de Nantes pour l'Islam » : un tel acte ne ferait que ranger plus encore « à part » les citoyens de confession musulmane et les désigner davantage à la vindicte de ceux qui, bafouant déjà le droit et rêvant d'intolérance, n'attendent qu'une occasion pour tenter de récupérer « un pouvoir d'empêcher » et pour manifester leur violente désapprobation. ■

Humeur

Au long du procès Papon (suite et fin)

Edmond Kahn

1. DÉRIVES

Il faut laisser au temps le temps, et le temps fait bien les choses...

J'écrivais sur l'idée d'un procès à rallonges, d'un procès feuilleton, me voilà servi. Dans la série des épisodes attendus et des pages de journal se finissant par « la suite au prochain numéro » voici maintenant un président de tribunal qui avait de la famille juive au temps des persécutions. Mais qui n'est pas un peu Juif de nos jours ?

D'autres diront le contraire. Bientôt seuls les orthodoxes religieux israéliens auront le droit de dire qui est Juif et qui ne l'est pas. D'autres s'étaient donné ce droit au temps des déportations.

Au temps des paranoïas collectives, voici que Clinton « le maître du monde » se trouve compromis par une Juive au moment même où il allait gronder ce garnement de Netanyahou devant cette victime d'Arafat, et voici que

Garaudy « le redresseur de vérités historiques » se voit soutenu par tout un collectif d'ennemis de l'État d'Israël et des Juifs. On a vu comment Carlos « le terroriste justicier » voyait des sionistes partout. On verra bientôt que la catastrophe du *Titanic* a été provoquée par le Juif Iceberg.

Tout ceci serait risible si ce n'était dangereux. La publicité faite sur l'or et les œuvres d'art volés aux Juifs conforte l'idée que les Juifs étaient riches, vraiment très riches, trop riches, et qu'ils sont maintenant encore tout aussi riches alors qu'il y a tant de chômage et d'exclus dans ce pauvre monde.

Dans ce jeu où le glissement sémantique est roi, il est urgent de ne pas se hasarder sur des terrains où le moindre mouvement provoque des avalanches. Il serait urgent de ne pas nourrir la bête médiatique. Elle nous mangera tous.

Paris, le 30 janvier 1998



2. LA RÈGLE DU JEU

Les familiers de Jean Renoir se souviendront avec émotion de ce film où deux mondes cohabitaient dans leur comédie sociale et où le majordome, à l'injonction du baron lui demandant de faire cesser cette comédie, lui répond : « Laquelle, Monsieur le Baron ? ».

La règle du jeu de la préfecture de Bordeaux et celle de leurs maîtres les Allemands procèdent du même scénario. Deux tragédies cohabitaient. Les domestiques n'envisageaient en fait le problème juif qu'à l'horizon de Mérignac ou de Drancy, alors que leurs maîtres voyaient jusqu'à Auschwitz. Que Papon ait compris un jour que le projet allemand était compromis et que de nouveaux espoirs naissaient en France me semble probable. Sa prise de conscience « soudaine » et son effort humanitaire à l'égard des Juifs français me semblent « soudain » annoncer l'injonction du sauveur de la France, le général de Gaulle, au futur « résistant » Papon : « Faites cesser cette tragédie ! ». Il me semble que Papon ne sait toujours pas de laquelle il s'agissait...

Paris, le 6 février 1998

3. SENTENCE

Le procès Papon arrive à sa fin. Il faut un jour que les comptes soient rendus, question de principe. le coût est élevé.

Notes dissonantes au niveau de la demande de peine. Perpétuité ou 20 ans pour le vieillard, la nuance est grande. Dans un cas le crime est établi pour l'éternité, dans l'autre cas il est éteint au bout de 20 ans. C'est déjà miracle que l'affaire se soit rallumée alors que tant voulaient qu'elle soit étouffée. Une peine limitée banalisera le cas Papon. Il tombera dans l'oubli. J'admire cependant que la notion de crime administratif apparaisse. Une petite signature formée par délégation au bas d'un document, et c'est 400 victimes. Le crime virtuel des enfants n'est pas loin. L'épicière de banlieue qui a été assassinée pour l'achat d'un briquet n'était pas, oh ! stupeur, une image de télévision. Les Juifs bordelais transférés d'un coup de plume de Mérignac à Auschwitz étaient bien vivants avant d'être assassinés. Papon fut plus qu'un enfant des banlieues. Papon fut un grand commis de l'Etat. Juge-t-on des actions de la France en se contentant de dire que le gouvernement de Vichy était la France. Papon fut-il seulement médiocre en n'anticipant pas suffisamment la victoire gaulliste ? Les quelques mois de 1942 ou 1943 où il sévissait du mauvais côté l'auront finalement rattrapé à la fin de sa vie. Alors, 20 ans ou la perpétuité ? Une mauvaise note au serviteur, ou un blâme ? On est loin du travail sur la mémoire. On est loin du « plus jamais cela ». ■

Paris, le 18 mars 1998

Convois

*Convois ils passent chargés d'existences
Déplacés ils roulent mais nul ne les alimente
Ils se fondent dans la fumée et la mémoire ne les reconnaît pas
Au degré zéro de l'inconscience tous les numéros défilent
et l'arithmétique est impuissante à les retenir
Ils convergent en quelques points singuliers que les mathématiques ignorent
Point de droit là où les rails se courbent la direction est la même
La mort est là derrière cet horizon où les parallèles se rejoignent*

Edmond Kahn

A nos lecteurs : après avoir célébré dans le numéro cinq le centenaire du Bund, *Diasporiques* consacrera une partie du prochain numéro aux réflexions suscitées par le cinquantième anniversaire de l'Etat d'Israël.



Le Marchand de Venise à Besançon

Richard Marienstras

(Spécialiste du théâtre élisabéthain, président honoraire de la Société Française Shakespeare)

La pièce de Shakespeare, que Michel Dubois, metteur en scène et directeur du Centre dramatique de Besançon, a jouée dans cette ville en janvier, fut écrite en 1596 et inscrite au Registre des Libraires en 1598. Elle n'a cessé de tenir l'affiche depuis, malgré quelques interruptions. Depuis le début du XX^e siècle, à chaque représentation, quelques Juifs communautaires se réveillent pour « préparer » les jeunes auditoires — et les moins jeunes — à affronter cette pièce où, selon les mots de Francis Weil, président de la communauté juive locale, un personnage « est abominable parce qu'il est Juif ». Francis Weil a ainsi « analysé » Shylock et a fait connaître son « analyse » dans un « Avertissement » distribué à l'entrée du Nouveau Théâtre⁷. Heureusement, cela n'a pas empêché sept mille Franks-Comtois de venir voir la pièce, et de se moquer de Francis Weil, qui a perdu une occasion de se taire.

Peut-on dire qu'on trouve dans *Le Marchand de Venise* des traces de l'anti-judaïsme médiéval ? Sans doute. Peut-on dire qu'il s'agisse d'une pièce antisémite ? Un bon nombre d'amateurs, de critiques et de spécialistes le contestent. Et dans beaucoup de productions récentes de la pièce, Shylock devient un personnage souffrant et pathétique, « à qui on a fait du tort » selon les mots d'une « pâle beauté britannique » prononcés au théâtre de Drury Lane et rapportés par Heinrich

Heine⁸ en 1839. Heine ne fut pourtant pas le premier à formuler un jugement amène sur ce personnage shakespearien : le mérite en revient sans doute à William Hazlitt, brillant homme de lettres du XVIII^e siècle, qui fit remarquer, dans une suite très nuancée de considérations sur Shylock, que depuis



Shylock incarné par Edwin Booth

que ce dernier « a cessé d'être un croque-mitaine populaire... il est devenu un quasi-favori de la partie la plus cultivée du public, qui est toute prête à penser que la vengeance juive n'est pas plus injustifiable que les outrages chrétiens »⁹.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la critique shakespearienne s'est surtout attachée à étudier l'opposition entre les valeurs de l'amour et celles de l'argent — une opposition qui interroge presque tous les personnages de la pièce. La question de l'anti-judaïsme de Shakespeare n'occupe plus le devant de la scène.

La pièce est fréquemment jouée en Grande Bretagne et aux Etats-Unis : parmi les productions récentes les plus remarquables, il faut relever celle de Jonathan Miller au National Theatre, avec Laurence Olivier dans le rôle de Shylock (1970), et celle de John Barton à Stratford-upon-Avon, avec Patrick Stewart (1978) et David Suchet (1981) dans le même rôle. En Israël, la pièce fut jouée au théâtre Habima en 1959, puis en 1972 ; on la donna en 1980 au théâtre Cameri. D'autres productions suivirent en 1986 et 1988.

Il y aura toujours des spectateurs mal informés (ou simplement stupides) pour s'alarmer et avoir, en sortant d'une représentation du *Marchand de Venise*, « la brûlante impression que les étoiles jaunes et les trains pour Drancy sont au coin de la rue » comme le disait, dans son « Avertissement » imbécile, l'Association Culturelle Israélite de Besançon : cela n'empêchera pas le grand public de faire les distinctions nécessaires, et les metteurs en scène de travailler longtemps et souvent sur une œuvre prodigieuse, qui livre d'ailleurs difficilement toutes ses complexités. ■

⁷ On relève dans cet « Avertissement » que le spectacle donne à voir « une explosion d'antisémitisme, ... des salves de répliques assassines et méprisantes, ... un hallali de haine des Juifs pris collectivement ». Ces inepties sont signées par l'Association Culturelle Israélite de Besançon.

⁸ Dans *Shakespeare's Mädchen und Frauen*, 1839.

⁹ Dans *Characters of Shakespeare's Plays*, 1817.

P.S. Hormis cette fâcheuse affaire, la rédaction garde toute son estime aux Juifs de Besançon...

Roméo et Justice

par J.S. Nakhalnik

Il y a deux numéros, je vous disais ma méfiance des militaires de carrière... Il me faut changer d'opinion : ils commencent à me séduire, ces militaires-là. Plus précisément, les Canadiens — et surtout le général Roméo Dallaire (en conclure que le prénom n'induit pas une vocation ?), qui a pleuré récemment au *Tribunal pénal international* d'Arusha sur les civils du Rwanda qu'il avait été impuissant à sauver du massacre. Le général commandait au plus fort du génocide le contingent des Nations Unies dans la région ; on lui avait donné une responsabilité, sans lui en fournir les moyens. Il doit revenir encore devant le tribunal pour contribuer à l'établissement de la vérité. Ce qui ne ressuscitera pas les victimes, mais la justice humaine s'en trouvera un peu moins mal.

Nous aussi, nous faisons des progrès : les militaires français vont être enfin autorisés à aller témoigner — à La Haye cette fois-ci — de ce qui s'est passé en Bosnie sous leurs yeux. Y compris peut-être de l'assassinat à bout portant d'un ministre bosniaque dans un blindé français... Pourquoi avons-nous tant attendu ? Pourquoi a-t-on d'abord dénigré ce tribunal de manière catégorique, choquante ? Pourquoi donner l'impression que la France — ou au moins certains de ses représentants officiels — ont des comportements troubles face à de présumés criminels de guerre ? Je rêve d'une lettre de notre

ministre des Armées qui l'expliquerait aux lecteurs de *Diasporiques*. Et, revenant au Rwanda, il y a beaucoup d'autres choses, obscènes et inavouables, que les responsables de ce pays devraient expliquer aux citoyens. Comme ils ont aussi le devoir d'agir en sorte que chacun de nous, chaque électeur ordinaire, puisse se dire sans gêne ni amertume citoyen de France.

Sans cesse, il se produit sur cette terre des actes inacceptables. Comme hier, comme toujours. Mais il y a une différence. Hier nous pouvions faire les ignorants, protégés que nous étions par la distance contre les tristesses venues d'ailleurs. On ne peut plus faire semblant. Aujourd'hui tout se passe chez nous, devant nos yeux. Nous dînons devant une fenêtre ouverte en permanence sur l'horreur.

Surfant sur le trouble sentiment que chacun éprouve à la vue des malheurs plus grands que les siens, la télévision nous gave d'enfers. Et cela finit par ne plus nous toucher. Saturation. Alors, pour garder le public, la surenchère. On invente : voir le dernier James Bond. Ne pas savoir ou en savoir trop finit par revenir au même — on ne réagit plus. Réflexe d'autodéfense, de protection de notre équilibre mental.

Or, il nous est impossible de ne pas réagir, sous peine de nous perdre. Peut-on s'empêcher de penser que l'inaccep-

table reste inacceptable, malgré les tentatives — involontaires — de le banaliser ? Les crimes du Rwanda, du Congo, de Bosnie, d'Algérie sont des crimes sauvages, non des crimes de sauvages. Des crimes humains. Et donc nos crimes. Il ne suffit pas de s'en dissocier dans le confort de notre esprit ni dans le feu d'une conversation entre amis. Il faut un lendemain à chaque événement, même s'il dérange, même s'il nous surprend dans notre impuissance. Et le Kosovo, où se déroule le drame depuis si longtemps annoncé (et, pour le Cercle Gaston-Crémieux, dès 1995 par le professeur Murat Bejta...), aucune autorité au monde n'a bougé pour empêcher les gens d'y courir vers la mort. Et nous n'avons pas bougé.

Quand on a mal, on crie — le cri soulage, bien qu'il n'ôte pas la douleur. Il nous faut crier notre protestation, pour ne pas devenir des complices du crime. Crier non pas pour se forger un alibi face à notre conscience, mais pour l'honneur humain. Et peut-être, en un plus improbable, nos cris unis feront reculer l'horrible. Nous ne pouvons nous lasser de protester. Vous avez peut-être entendu récemment Richard Marienstras sur « France-Culture » paraphraser François Furet en rappelant que *l'effroi nous est un impératif*... Le devoir d'ingérence est inscrit dans la condition humaine. Non, je ne peux pas dire comment et où crier : il n'y a pas de recette. ■

La rubrique « Culture » a dû être réduite pour faire place à la réflexion politique. C'est ainsi que les chapitres *Musique* et *Cuisine* sont reportés au numéro 7. De même, le chapitre *Livres* a été amputé des comptes rendus de trois ouvrages remarquables qui seront présentés au lecteur dans la prochaine livraison.



Les Livres

Une histoire de la lecture

Alberto Manguel, Actes Sud, 1998, 148 F



Cette histoire de la lecture n'est pas un exposé chronologique mais est organisée suivant quatre chapitres : 'La dernière page', 'Faits de lecture', 'Pouvoirs du lecteur', 'Pages de fin'. C'est un ouvrage original, riche, attachant, presque autobiographique, qui renvoie le lecteur à ses souvenirs personnels. Puisque Manguel commence par nous dire dans 'La dernière page' sa « propre histoire de lecteur » c'est sur ce chapitre que je m'attarderai, en évoquant à mon tour mon histoire de lectrice, comme peut le faire tout lecteur de son ouvrage.

Pour l'auteur, la lecture n'est qu'une des nombreuses manières de « déchiffrer et traduire des signes ». C'est pourquoi « une société peut exister sans l'écriture, mais aucune société ne peut exister sans la lecture... La lecture se trouve au début du contrat social », c'est au fond un rite de passage. Pour moi la découverte de la lecture entraîna très vite l'ambition de devenir à mon tour « écrivain ». Lorsque, à quatre ans, Manguel « sut déchiffrer les lettres, il se mit à tout lire, les publicités, les graffiti, la dernière page de couverture de magazines entre les mains d'autres lecteurs dans l'autobus ». C'est ce je fais dans le train et le métro avec une indiscretion scandaleuse, et je me souviens de ce docte professeur au Collège de France qui lisait tout ce qui était affiché sur les murs d'un village.

« L'expérience m'est venue d'abord des livres, écrit l'auteur. Quand plus tard dans ma vie je me suis trouvé en présence d'événements, de circonstances, de personnages similaires à ceux que j'avais rencontrés dans mes lectures, cela m'a souvent donné l'impression un peu étonnante mais décevante du déjà vu ». Je dirai pour ma part qu'inversement un souvenir de lecture très ancien peut vous aider à résoudre un pro-

blème, et à le résoudre très vite. Ainsi une dame de soixante ans qui avait hérité malgré elle d'un chat s'est souvenue d'un épisode d'*Un bon petit diable* de la comtesse de Ségur lorsqu'elle se préparait à lui donner un restant de pâtes : dans le roman un petit chat est mort après avoir absorbé un restant de pâtes. Moi-même, me trouvant dans une situation délicate, j'ai interrogé en vain mes souvenirs du *Guide du savoir-vivre* de la Comtesse de Gencé qui avait fait mes délices 30 ans auparavant.

« Je ne parlais jamais à personne de mes lectures, continue l'auteur, le besoin de partager est venu plus tard ». Pour moi, je suppose que j'ai voulu très vite partager, et ma « vocation » de bibliothécaire répondait en partie à ce besoin.

« Je voulais vivre parmi les livres », écrit-il ailleurs. L'auteur a donc commencé par se faire de l'argent de poche en travaillant dans une librairie et en faisant la lecture à Borgès. Quant à moi, je suis devenue bibliothécaire. Ce n'est qu'en passant dans la catégorie des retraités que j'ai eu besoin de livres chez moi.

De son histoire de lecteur l'auteur passe ensuite « à l'histoire de la lecture ou plutôt à une histoire de la lecture... Il se peut que l'histoire de la lecture soit l'histoire de chacun de ses lecteurs ». C'est ce qu'il confirme à la fin de l'ouvrage, dans 'Pages de fin', lorsqu'il imagine le livre qu'il n'a pas encore écrit : « J'ai le livre ouvert devant moi, sur la table. Il est écrit dans un style amical, accessible et néanmoins érudit, riche en renseignements et en réflexion... Et à la fin je comprendrai mieux qui je suis, moi, lecteur ». ■

Françoise Weil (Dijon)

Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours,

collectif sous la direction de Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, éditions Liana Lévi, 445 pages.

C'est avec quelque appréhension que le lecteur rassis, habitué à Malet et Isaac, Doubnov ou Baron, aborde cet ouvrage et ses audaces novatrices.

Il y avait d'abord le choix de la période

couverte, de la Révolution (et même avant) à l'affaire Papon. Certes, le début de cette période bénéficie d'un récit historique « classique » habituel assez consensuel. Mais pour les temps les plus contemporains, « pleins de bruit et

de fureur », s'ils sont couverts par de nombreux essais ou témoignages, souvent polémiques, peu d'historiens semblent s'y être risqués. Comment les auteurs du présent ouvrage s'en sont-ils tirés ? Eh bien, pas trop mal, voire pas

mal du tout. Les 445 pages nous présentent un récit linéaire et bien distribué sur le temps historique, des « oukazes » napoléoniens au procès Papon. On ressent mieux combien d'événements ont eu lieu : l'affaire Dreyfus, un tournant dans cet ouvrage, les années noires de l'occupation, les diverses immigrations, de la Pologne à l'Algérie, qui n'ont cessé de changer l'aspect de notre communauté durant cette période.

Un autre caractère de cet ouvrage pouvait susciter des appréhensions : ce n'est pas l'« opus vitae » d'un Michelet, c'est un ouvrage collectif. Evidemment, il y a quelque bon sens à utiliser les compétences, à ce que Pierre Birnbaum traite de l'affaire Dreyfus et Annette Wieviorka des années noires de la Shoah. Mais c'est de neuf chapitres, avec huit auteurs différents que cet ouvrage est composé : J.-J. Becker traite de la période de la Révolution à 1880, Patrick Weil de l'affaire Dreyfus à 1940, Anne Grynberg de l'immédiat après-guerre, Michel Abitbol de la cinquième République et Annette Wieviorka reprend la plume pour essayer de conclure, de la période de la Guerre des Six-Jours à l'Affaire Papon.

On peut donc craindre les nombreux hiatus, risque majeur de ce genre d'exercice, quand on raboute des auteurs différents qui ont déjà leurs habitudes d'écrivains.

Eh bien non, ça ne se passe pas mal non plus, le récit présente une agréable linéarité et continuité, on passe de l'un à l'autre des chapitres sans choc, sans lacune ou redondance. On ne change guère non plus de « niveau de langue ».

Dois-je avouer une autre appréhension de départ ? Le lecteur formé au style de Stendhal ou de Voltaire appréhende de rencontrer de ces écritures contemporaines si surprenantes, de ces phrases si savantes qu'il faut pour les comprendre les relire trois ou quatre fois, le crayon

à la main, comme les versions latines d'antan.

Eh bien, ce lecteur peut être rassuré. On ne rencontre que très incidemment des phrases d'une demi-page ou, a contrario, dépourvues de verbes. Pas de galimatias, tout se lit fort bien.

Ceci permet de bénéficier pleinement de la diversité de talents ici rassemblés, si souhaitable pour bien couvrir une période si contrastée.

Deux autres initiatives dans cet ouvrage présentaient également des risques :

En premier lieu, celui d'y avoir incorporé deux chapitres plus thématiques, consacrés à la littérature juive en France : l'un, par Michel Trebitsch, traite de la période antérieure à la Seconde Guerre mondiale. L'autre, par Anny Dayan-Rosenman, couvre la période plus récente.

Eh bien, ils sont très bien venus dans cet ouvrage historique, dont ils balancent heureusement l'aspect purement « événementiel ».

Une autre initiative est celle de la présence d'une soixantaine d'encadrés d'une page environ, dus à divers auteurs, allant de « l'Alliance israélite universelle » à « Mendès France ». Là aussi, on pouvait craindre qu'il n'en résulte un émiettement, comme dans trop de manuels scolaires ainsi faits de pièces et de morceaux.

Eh bien non, le fil du récit ne se perd pas, au contraire il en est enrichi.

On relève pour finir dans cet ouvrage d'historiens de nombreuses bibliographies, un glossaire, un index des noms propres, une présentation des auteurs.

Cet ouvrage est écrit pour un large public, averti ou non de cette histoire juive. Bien évidemment, le lecteur juif a bien des choses à dire ou redire. Il ne



m'est apparu dans cet ouvrage en fait aucune révélation, aucun « scoop ». Mais, tout particulièrement dans la partie finale, l'époque contemporaine, nous sommes tous des « historiens » plus ou moins autodidactes, formés par nos lectures et nos expériences subjectives. Alors, quand on se retrouve confrontés à un récit « extérieur », on aurait envie de reprendre... chaque phrase, chaque détail. C'est parfois un désaccord, un choc, une déception.

Ainsi, on pourrait estimer que le récit est trop « événementiel », déroulant une longue litanie de noms de personnages ou d'organisations, d'événements plutôt « médiatiques » que profonds, de citations un peu languettes. Je pense à ce que des analyses plus fouillées, plus vivantes, comme celles que purent écrire des Rabi ou d'autres contemporains. Il est vrai qu'il s'est agi là tout autant de témoignages d'acteurs, qui ne pouvaient se déprendre d'une certaine subjectivité, que de travaux objectifs d'historiens. Il faudra attendre des travaux plus critiques, plus thématiques que ces témoignages pour aller plus au fond des choses. Le présent ouvrage constitue déjà une belle et utile synthèse historique. ■

Raphaël Visocekas



Marianne et le prophète. L'islam dans la France Laïque

Soheib Bencheikh, Paris, Grasset, 1998, 115 F

« Pour la première fois dans l'histoire », explique l'auteur, universitaire et mufti de Marseille, « un nombre considérable de musulmans doit s'organiser et se constituer en une 'église' indépendante du pouvoir politique. Par ailleurs l'islam a toujours développé une théologie pour une religion majoritaire et souveraine sur ses terres. En France il doit absolument créer une théologie pour une minorité parmi les minorités qui vit dans un espace régi par des règles a-religieuses ».

L'auteur, qui n'adhère pas entièrement aux positions de Jean Baubérot et d'Emile Poulat, souligne les équivoques du terme laïcité. « Aujourd'hui dans le monde musulman les choses semblent progresser et beaucoup de musulmans saisissent la juste définition de la laïcité identifiée à la séparation et à la neutralité. Mais celle-ci n'est pas pour autant bien accueillie... Comment accepter la laïcité, qui sépare l'État de la religion, alors que l'islam comporte un projet global pour

la société ? ... Le véritable problème dans le monde musulman vient du fait que le principe de l'État moderne n'est pas encore ancré dans les mentalités... ».

« Il existe une analogie entre la situation des musulmans et celle des Juifs de France par rapport au droit français. Depuis la loi de séparation de 1905 le droit français ne dit mot sur les Juifs pas plus que sur les musulmans. Mais l'absence de toute mention du judaïsme n'a pas empêché par exemple que l'abattage rituel juif ait été résolu. »

L'auteur passe en revue les obstacles apparents à la laïcisation de l'islam et termine sur cette conclusion : « Mon ultime conviction est que l'islam authentique, débarrassé des accessoires superfétatoires et distingué des coutumes ancestrales, ne pose pas de problème à la société française et ne porte pas atteinte à son identité ». ■

Françoise Weil (Dijon)

Ce qui se passe ailleurs...

À propos du centenaire du Bund

La célébration du centenaire du Bund a eu un impact dont l'ampleur a surpris ses organisateurs eux-mêmes.

De septembre 1997 à février 1998 plus d'une douzaine de manifestations ont, de par le monde, donné à cette commémoration un éclat exceptionnel, d'autant plus remarquable et remarqué que le centenaire du congrès sioniste de Bâle avait — toutes proportions gardées — apparemment beaucoup moins passionné les communautés juives.

Tour à tour New-York, Paris, Londres, Bruxelles et Varsovie, pour ne citer que quelques-unes des grandes cités du monde, ont célébré l'événement avec ferveur. À New-York, fief incontesté du bundisme contemporain et ville dépositaire des archives du mouvement, une très sérieuse journée d'étude

a rassemblé un demi-millier de participants avant que ceux-ci ne se retrouvent autour d'un banquet. À Paris, on a aussi banqueté, le 19 octobre, dans les salons Vianey, pour fêter le brillant succès du colloque « *Le Bund a cent ans* » qui, la veille, avait réuni quelque six cents personnes à Sciences Po sous l'égide du Centre Medem-Cercle Amical-Arbeiter Ring. Bruxelles avait choisi un titre très semblable au nôtre : « *1897-1997, il y a cent ans, le Bund* » pour témoigner de son attachement à « la cause » sous la forme de sept interventions majeures et d'un programme artistique de haut vol. Mais c'est Varsovie qui a battu le record de densité des travaux avec, lors de son colloque historique, pas moins de vingt-neuf contributions, dont près d'une dizaine par des intervenants non Juifs. Ce fut un colloque très savant, portant sur des points précis de l'histoire du Bund ; un colloque in-



ternational (y assistaient des spécialistes polonais, français, israéliens, américains, russes, britanniques...), dont les langues officielles étaient le polonais et l'anglais (mais, on peut s'en étonner, pas le yiddisch...).

Il faut aussi, pour être complet, citer Strasbourg — où le Cercle Vladimir Rabi avait organisé toute une journée de conférences, tables rondes, lecture de textes, chants, projection de films, exposition — ou encore Lille, Saint-Denis, Alfortville, Besançon et, à l'étranger, Tel Aviv, Montréal, Miami et Melbourne. Et revenir à Paris où l'organisation « Les enfants cachés » avait, elle aussi, apporté sa pierre. Et sans doute oublions-nous, à ce stade, bien d'autres commémorations, publiques ou privées, de cet événement si important pour nous et dans notre histoire.

Mais le Bund n'appartient pas qu'à l'histoire. Son idéologie demeure parfaitement actuelle et vivace, comme l'ont souligné, ici et là, bien des intervenants aux divers colloques évoqués. Pour entretenir cette flamme, il faut maintenant que soient publiés les actes des colloques de New-York, de Paris, de Bruxelles et de Varsovie. Le Centre Medem-Cercle Amical-Arbeiter Ring veillera pour sa part, avec l'aide du Cercle Gaston-Crémieux, à ce que soit repris par écrit ce qui s'est dit à Sciences Po et qui complétait tout le travail préparatoire accompli au cours de l'année 1997 (exposition dans la bibliothèque Medem, rue René Boulanger ; conférences et ateliers préliminaires). C'est de cette façon que nous resterons vraiment fidèles à ce passé dont nous avons toutes raisons d'être fiers, et que nous en transmettrons au mieux les leçons et le message d'avenir. ■

Henri Minczelès

Responsable communautaire à Medem, chargé du colloque
« Le Bund a cent ans » (Paris, 18-19 octobre 1997).

La Lettre Sépharade

Si tous nos lecteurs ne sont pas des séfarades hispanophones, tous se doivent de connaître la *Lettre Sépharade*, lien permanent entre les membres dispersés en France de cette communauté. Créée et éditée (25 numéros déjà !) par l'infatigable Jean Carasso, qui la diffuse à plus de 3 000 exemplaires (pour tous renseignements et abonnements éventuels : J. Carasso, 84220 Gordes), cette *Lettre* trimestrielle est une mine très riche d'informations tant sur les activités et les problèmes présents du *judezmo* que sur l'inépuisable histoire des Juifs partis un jour d'Espagne et du Portugal. Elle permet au lecteur d'avoir, sans grandes recherches, des informations sur l'actualité et des échappées sur la langue et l'histoire, et de participer à la vie d'un groupe essentiel de la Diaspora juive. Nous tenons à lui trouver de nouveaux lecteurs et amis, car *El ke tiene amigos, es riko...*

J. B.

Société et Cahiers Benjamin Fondane

Connaissez-vous Benjamin Fondane ? Ce poète, penseur et écrivain Juif est né à Yassy, en Roumanie, en 1898... et mort à Auschwitz en 1944. Entre-temps, il écrivit beaucoup et très tôt en roumain, puis débarqua à Paris en 1923 et devint citoyen français en 1938, après avoir publié en français notamment deux livres de poèmes, un essai sur Rimbaud, un essai philosophique et plusieurs pièces de théâtre. En 1940 il fut mobilisé et fait prisonnier. S'évada, fut repris, puis libéré pour cause de mauvaise santé. Arrêté en mars 1944, envoyé à Drancy..., assassiné à Auschwitz en octobre de la même année. Voué à l'oubli ?

Les écrits de Benjamin Fondane ne sont pratiquement accessibles au grand public que depuis 1980, grâce à une réédition de son œuvre. Depuis, son importance est reconnue ; une *Société d'études Benjamin Fondane* a été fondée conjointement en Israël et en France, qui édite les *Cahiers Benjamin Fondane*, auxquels sont automatiquement abonnés les membres de la Société (150 francs par chèque à l'ordre de la Société B. F. envoyé au trésorier : M. Isidore Zultak, 1, rue Mozart, 57000 Metz).

1998 est l'année du centenaire de sa naissance, et la *Société d'études Benjamin Fondane* (renseignements chez le président, Éric Freedman ; 30, rue Gramme, 75015 Paris) organise plusieurs manifestations pour marquer cette date. Notamment, un colloque vient d'avoir lieu fin avril à la Fondation Royaumont ; suivi d'une soirée à la Maison des Écrivains le 28 avril pour la publication d'un numéro spécial de la revue *Europe*. Pendant le Festival d'Avignon, du 11 au 14 juillet, des textes dramatiques de Benjamin Fondane seront lus aux Ateliers d'Amphoux. Puis, une session lui sera consacrée à Haïfa en août 1998 par le congrès international de l'Association de l'Histoire des idées au XX^e siècle. Enfin, un colloque se tiendra en octobre dans sa ville natale de Yassy. Nous avons pensé utile d'attirer votre attention sur cet auteur important.

J.B.

Passerelles pour le Dialogue : un concert exceptionnel

L'association *Passerelles pour le Dialogue* a été fondée en 1994 et s'attache à renouer et à maintenir des liens entre les Palestiniens et les Israéliens (et, plus généralement, entre les êtres humains de toutes conditions et de toutes nationalités). Elle organise un concert israélo-palestinien pour la paix le 14 mai 1998. S'y produiront l'Israélienne Sara Alexander et le Palestinien Ghidean Al-Quaymari, ainsi que plusieurs musiciens invités. Où ? Au TANGO, 13, rue Au Maire (métro « Arts et Métiers »). Ce sera à 21 heures. Billets sur place,



120 F (80 F au tarif réduit). Les bénéfices iront aux réseaux des femmes israéliennes et palestiniennes de *Jerusalem Link* (voir le numéro 4 de *Diasporiques*). Si vous voulez en savoir plus sur cette association, adressez-vous à Jean Dupré, 267, rue Saint-Honoré, 75001 Paris (06 60 67 47 58).

J.B.

La repentance du Pape

Le hasard — mais est-ce vraiment le hasard — fait que le procès de Maurice Papon a été comme encadré par deux déclarations de l'Église catholique. La première, déclaration de repentance, signée des évêques français dont les diocèses, pendant les années noires, avaient abrité des camps d'internement, fut énoncée de façon solennelle lors d'une cérémonie tenue symboliquement sur l'emplacement du camp de Drancy le 30 septembre 1997. La seconde, « nous nous souvenons : une réflexion sur la shoah », fut élaborée et publiée en anglais, sans solennité aucune, par la *Commission vaticane pour les rapports avec le judaïsme*, le 16 mars 1998. Elle était précédée par une courte lettre de Jean-Paul II. La presse française la reproduisit le lendemain dans une traduction dite « non officielle ».



Les différences entre les deux textes sont frappantes, et expliquent la déception de beaucoup devant la déclaration vati-

cane, d'autant qu'elle était attendue depuis 1986, date de la visite historique de Jean-Paul II à la synagogue de Rome. Elles mériteraient de longs développements. Nous retiendrons ici simplement deux éléments qui nous paraissent fondamentaux. Le premier concerne la place de la shoah dans l'histoire. Pour l'épiscopat français, c'est l'« événement majeur de l'histoire du XX^e siècle ». Pour le Vatican, c'est « un événement majeur ». La nuance est de taille, d'autant que la déclaration rappelle dans le même temps « le massacre des Arméniens, les innombrables victimes en Ukraine dans les années trente, et de semblables tragédies qui eurent lieu en Amérique, en Afrique et dans les Balkans. Nous n'oublions pas non plus les millions de victimes de l'idéologie totalitaire en Chine, au Cambodge et ailleurs. Nous n'oublions pas non plus le drame du Moyen-Orient, dont les éléments sont bien connus ». Le second concerne la responsabilité de l'antijudaïsme chrétien dans la shoah. Alors que le mouvement amorcé par Jules Isaac dès l'après-guerre, et qui nourrit notamment Vatican II, mettait en lumière les racines chrétiennes de l'antisémitisme, la déclaration du Vatican affirme que l'antisémitisme nazi a « ses racines en dehors du christianisme ». Cette affirmation mériterait d'être fortement nuancée. D'autant que le silence de l'Église, dont la déclaration de repentance de l'Église de France considérerait qu'il était une faute, ne fait l'objet d'aucun examen sérieux.

Certes, la promesse du pape a été tenue. Mais chez beaucoup, la déception a été grande, à la hauteur de l'attente. Le *mea culpa* de l'Eglise, auquel aspirait Jules Isaac, reste encore largement à venir.

Annette Wiewiorka

Par huit voix contre quatre...

Par huit voix contre quatre, la Cour d'Assises de Bordeaux a déclaré Maurice Papon coupable de complicité de crime contre l'humanité. Une voix de moins en faveur de la culpabilité et c'était, de droit, l'acquittement. On a, mais de justesse, évité la honte.

La sentence est mesurée, elle est adaptée aux chefs d'accusation retenus par le jury : Papon n'est pas coupable du génocide des Juifs, il n'est que le complice zélé de leur déportation. Dont acte.

Il reste à espérer que la Cour de Cassation ne trouvera pas motif à remettre en cause le procès. Que Papon retourne maintenant le plus vite possible à l'oubli, l'homme ne mérite pas de figurer dans l'histoire. Sa condamnation est une pellette de terre versée sur les morts sans sépulture de Bordeaux et d'ailleurs. Elle contribue au nécessaire travail de deuil.

Le Cercle Gaston-Crémieux



Bon anniversaire les soixante-huitards !

Mai 68... trente ans déjà... Bon Anniversaire ! A tous ceux qui à cette époque étaient vivants et conscients, nous demandons de s'accorder quelques instants de souvenirs attendris pour cette période d'espérances et de leur jeunesse. S'ils en tirent quelque anecdote singulière, qu'ils nous l'adressent, sous la forme de leur choix : mémoire, nouvelle, reportage, poème, slogan, chanson, réflexion philosophique, souvenirs en style télégraphique, aphorisme, analyse socio-politique, équation mathématique... pourvu que la chose ne dépasse pas trop une demi-page. Nous publierons dans le numéro 7 ce qui résultera de cette expérience (la rédaction se réserve le droit de mixer, intervertir, extraire, secouer... les textes). Vous avez jusqu'au 30 mai pour envoyer vos œuvres au secrétaire de rédaction (J. Burko, 56, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris). C'est sérieux... même s'il n'y a pas de récompense matérielle.

J.B

Lieux de mémoire

La synagogue de Délos

Dans notre dernier numéro nous avons mentionné les ruines de la synagogue d'Ostie, près de Rome, disant qu'elle était probablement la plus ancienne en Europe (fin du 1^{er} siècle de notre ère). Or, une lectrice attentive et érudite nous apporte un démenti circonstancié : c'est à Délos, dans la Grèce insulaire de la mer Égée, que se situent les restes du plus ancien temple juif encore visible. Délos, l'île sacrée... Des Juifs ont habité là, au milieu des Grecs ; leur synagogue a été érigée au 1^{er} siècle avant notre ère. Voici ce qu'en dit l'ouvrage édité sous la direction de Roland Étienne par Fayard en 1996 sous le titre *L'espace grec, 150 ans de fouilles de l'École française d'Athènes* (page 156) :

« ... Pour en finir avec la multitude d'espaces sacrés de Délos [...], nous mentionnerons surtout les restes de la synagogue dégagée près de la mer, en bordure du quartier du Stade, dont certaines maisons devaient être habitées par des Juifs. Des textes attestent en effet la présence de Juifs, et même de Samaritains à Délos dès le II^e siècle av. J.-C. L'identification du bâtiment dégagé au nord-est de l'île n'a pas toujours fait l'unanimité ; après la trouvaille récente, dans ce secteur, d'une nouvelle inscription des 'Israélites de Délos', elle semble aujourd'hui irrécusable. Datable du 1^{er} siècle av. J.-C., cet édifice est la plus ancienne synagogue mise au jour ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'on n'y retrouve pas tous les

signes et caractéristiques des synagogues postérieures, la religion juive paraissant d'ailleurs surtout présenter, à cette époque, un aspect domestique. Pourvue, comme l'une des maisons juives, d'un point d'eau où l'on descend (pour des bains rituels ?), la synagogue délienne est construite sur un plan carré, avec une galerie à colonnade ; la grande salle principale a été divisée par la suite en trois pièces dont l'une, percée de trois portes, est parcourue de bancs interrompus par un magnifique trône en marbre blanc, terminé par un repose-pied. Le lieu convient donc pour des réunions, d'étude ou de prière, présidées par un personnage (le grand prêtre ?) considéré comme particulièrement important. Et quand bien même une ville aussi cosmopolite que Délos faisait tous les jours la preuve de sa tolérance, on peut penser qu'une situation relativement à l'écart devait paraître plus sûre aux partisans d'un culte monothéiste, adorateurs du 'Très Haut' ».

Ce passage, signé de Marie-Christine Hellmann, est illustré d'une photo des ruines de l'édifice, où l'on distingue les détails signalés dans le texte.

Avons-nous trouvé ainsi les plus anciennes traces matérielles de la Diaspora en Occident ? Suite (peut-être) au prochain numéro... ■



Séfarade et judéo-espagnols

Henri Montias

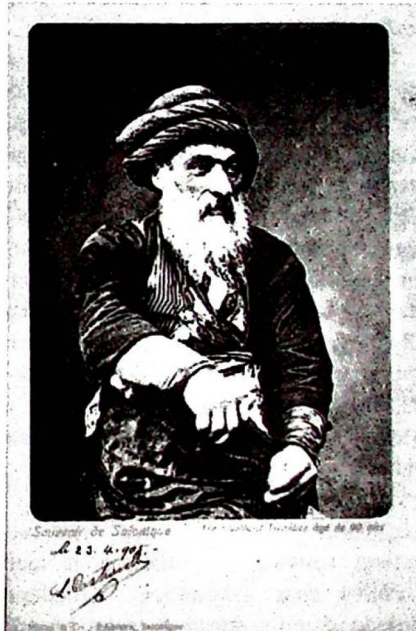
a physionomie et l'importance de la communauté juive de France a bien changé au cours de ce siècle. Un afflux massif de Juifs ashkénazes yiddishophones d'Europe Centrale marqua l'entre-deux-guerres.

Un certain nombre de Séfarades, totalement assimilés, ont parfois manifesté l'inquiétude que ces Juifs venant de l'Est, peu discrets et parlant un « jargon » incompréhensible, n'apportent avec eux une recrudescence de l'antisémitisme mais, heureusement, les associations caritatives, même les séfarades, ont facilité l'accueil et l'implantation de ces frères germaniques que quelques égoïstes frileux considéraient comme des gens à peine fréquentables (on employait le terme péjoratif de « lekhi »). Certains de ces Séfarades hostiles aux nouveaux immigrants tentèrent même, pendant la guerre, d'obtenir des Autorités occupantes une distinction entre les Séfarades de France et les Ashkénazes venus de l'Est !

Plus tard dans les années soixante, une importante communauté de pieds-noirs s'est installée en France, faisant de la communauté juive française la plus importante en nombre d'Europe atteignant actuellement six cent cinquante mille membres.

Mais qui sont les Séfarades de France ? Sont-ce des judéo-espagnols ? Oui, s'ils sont hispanophones. Or les pieds-noirs ne le sont pas du tout : il sont franco-phones et arabophones.

C'est pourquoi Haïm Vidal Sephiha, fondateur de l'association judéo-espagnole « Vidas Largas », distingue à juste titre parmi les séfarades les judéo-espagnols.



Quant aux Juifs installés en France, ils l'étaient depuis fort longtemps, depuis la Renaissance et même avant : c'étaient en grande majorité des Séfarades. Beaucoup descendaient des marranes ; on sait que le Recteur de la faculté de médecine de Montpellier, d'où Rabelais était sorti, était un Saporta, probablement Juif clandestin en rupture d'Espagne. A ce sujet, on oublie volontiers que le terme de séfarade vient de l'hébreu *Sefarad* qui désigne la presqu'île ibérique, comme *Tsarfat* désigne la France ; ainsi les Sarfati sont-ils des séfarades qui portent la France dans leur patronyme et, curieusement, les Eskenazi sont des séfarades probablement d'origine ashkenaze, qui se sont assimilés aux Séfarades de Turquie dans les temps reculés.

L'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492 a créé la communauté aquitaine, renforcée cinq ans plus tard par l'arrivée des réfugiés expulsés du Por-

tugal en raison du contrat de mariage entre l'infante d'Espagne et le roi Manuel (Ces Juifs ont très vite perdu leur parler portugais et sont devenus francophones ; ils se sentaient, d'ailleurs fort peu d'affinités avec les Juifs d'Alsace dont ils refusèrent même l'émancipation en 1791 par une supplique au Roi Louis XVI).

Il ne faut pas croire que les expulsés de la péninsule ibérique ne s'étaient attiré que de l'hostilité de la part des chrétiens. Ainsi, en 1492, à Vittoria en Navarre, trois médecins Juifs s'étaient tellement dévoués à soigner la population lors d'une épidémie de peste qu'il leur fut demandé d'émettre un vœu qui serait exaucé, quel qu'il fût. Ils demandèrent alors que l'on entretînt après leur départ le cimetière où reposaient leurs ancêtres, ce qui fut fait scrupuleusement jusqu'en 1948. En effet, à cette date, les autorités espagnoles durent demander à la communauté de Bayonne l'autorisation de démolir ce très vieux cimetière sur l'emplacement duquel on devait construire une route. Et en effet, des rabbins vinrent alors sur place prononcer des prières.

Bien entendu, les différentes vagues d'émigration de la péninsule ibérique n'aboutirent pas toutes en France.

Ainsi, dès 1391, un exode eut lieu d'Espagne vers le Maghreb. A la suite d'un changement de dynastie à Cordoue, d'importants pogromes se produisirent en Andalousie. Ces Juifs trouvèrent sur place des communautés auxquelles ils s'intégrèrent facilement ; ils devinrent arabophones sauf parfois à Oran et au Maroc, où l'on trouvait encore, jusqu'en 1948 des hispanophones.

L'expulsion définitive de 1492 provoqua une importante migration vers



l'empire ottoman de Bajazet II qui accueillit les Juifs avec ces mots : « Comment peut-on dire que ce Roi (Ferdinand d'Aragon) est sage, lui qui chasse ses Juifs et me les donne ? ». Le drame, pour ces Juifs, résulta du dernier épisode de la Reconquista : la prise de Grenade par les Rois Très Chrétiens. La mère de Boabdil, le roi de Grenade, lui aurait dit cette parole restée historique : « Pleure comme une femme ce que tu n'as pas su défendre comme un homme ! »

Ces Juifs conservèrent pendant quatre siècles et demi la nostalgie de leur Andalousie perdue et restèrent obstinément hispanophones. C'est ainsi que tous les Saloniciens et Stambouliotes de France parlaient un espagnol qui ressemble au castillan comme le québécois ressemble au français. A ce propos, on désigne souvent par « ladino », la langue judéo-espagnole. C'est une faute car le ladino est de l'hébreu habillé d'espagnol ; il ne se parle pas et ne s'écrit pas ; il n'est utilisé que dans la liturgie car, à l'époque, peu de Juifs en Espagne connaissaient l'hébreu.

Si l'adjudant vous dit : « la cour de la caserne est à balayer », c'est de l'allemand habillé de français alors qu'en français, on dit « la cour de la caserne doit être balayée ». Cet exemple pour faire comprendre ce qu'est le ladino.

La politique nationaliste des Jeunes Turcs dispersa vers l'Occident beau-

coup de ces Espagnols d'Anatolie ; le Génocide anéantit à son tour les communautés grecques. Parmi les exilés d'Occident, la tradition se perd peu à peu et leurs enfants et petits-enfants ne parlent plus ce judéo-espagnol si savoureux ; seules quelques vieilles personnes s'en souviennent encore mais n'ont plus que très rarement l'occasion de le parler.

J'ai personnellement passé un mois de vacances à Barcelone et mes interlocuteurs ne pouvant penser que j'étais un étranger, me demandaient de quelle région j'étais issu, en raison de mon léger accent mais, lorsque je révélais ma nationalité française, l'étonnement était grand car les Français parlent généralement l'espagnol avec un accent abominable, ce qui n'était pas mon cas ; ils voulaient à peine croire que je n'avais jamais été en Espagne auparavant.

Les noms de ces hispanophones rappellent souvent les villes dont leurs familles sont originaires : Toledano, Toledo, Sevilla, Montias (pour Montilla), Cordoba, Franco, Sevi, Zacouto, Alvalanci (de Valence), Ovadia, etc.

Ces Juifs étaient confectionneurs (le Sentier), grossistes ou artisans fourreurs (le XI^e arrondissement), diamantaires ou philatélistes (le IX^e arrondissement) ou médecins, ou dentistes. Beaucoup étaient Francs-Maçons et il y avait des Loges de diamantaires (rue

Cadet). Il y avait aussi, depuis 1925, les entreprises de fabrication de lampes de toutes sortes : on les appelait les « lampadjis » (Yvel, Passy-Mechoulam et autres qui furent toutes rachetées par Philips).

Leurs rapports avec les Arméniens qui exerçaient souvent le même métier étaient excellents alors qu'en Turquie ces deux communautés se détestaient cordialement.

Une anecdote de ma propre enfance illustre les relations entre Turcs et Séfarades au début du siècle. On avait invité chez mes parents un dignitaire arabe vêtu d'une longue robe blanche et portant une non moins longue barbe blanche qui lui descendait jusqu'à la poitrine ; j'avais quatre ans et j'étais fasciné. Il me prit sur ses genoux pour me caresser et, je ne pus résister au plaisir de tirer sur cette si belle barbe. J'entendis alors ma mère, horrifiée, me dire « Enrico, tu n'as pas honte de manquer ainsi de respect à Si Mohamed ! » Et le bon vieillard de répliquer : « Laissez, Madame Montias, un enfant comme celui-là, c'est comme si Allah me tirait la barbe pour me rappeler sa miséricorde ! »

Je me souviens encore que pendant les soirées de Seder l'on chantait deux chansons qui se chantaient aussi en yiddish, en arabe et en hébreu, chansons dont voici les textes et leur traduction.

La première est une comptine :

TEXTE

REFRAIN

Ensouvien se y entiendense
Alavado el Dio Criense
Cualo es el uno ?

TRADUCTION

Souvenez-vous et comprenez
A la gloire du Dieu Créateur
Qu'est-ce que un ?



COUPLET

Uno es el Criador, Barekhon Barouchemo !
Cualo son los dos ?
Dos Moshe y Aaron
Uno es el Criador, Barekhon Barouchemo

Un, c'est le Créateur, béni soit son nom
Qu'est-ce que deux ?
Deux, Moïse et Aaron
Un, c'est le Créateur, béni soit son nom

En remontant jusqu'à douze, on avait:

Dodje, hermanos con Youssef
Onze, Estrellas de Youssef
Dies, Mandamientos de la Leï
Mueve, meses de la pregnada
Otcho, dias de la Houppa
Siete, dias con shabbat
Seich, dias de la semana
Cinquo, livros de la Leï
Quatro, madres de Israël
Tres, nuestros padres,
Dos, Moshe y Aaron
Uno es el Criador, Barekhon, Barouchemo !

Douze, Joseph et ses frères
Onze, les étoiles de Joseph
Dix, les Commandements de la Loi
Neuf, les mois de la femme enceinte
Huit, les jours avant la circoncision
Sept, les jours avec Shabbat
Six, les jours de la semaine
Cinq, les livres de la Loi (pentateuque)
Quatre, les mères d'Israël
Trois, ce sont nos pères (Abraham, Isaac et Jacob)
Deux, Moïse et Aaron
Un, c'est le Créateur.....

Puis, bien sûr, la chanson du cabri que m'avait acheté mon père pour « dos levanim » :

Y vino la vacca que se bevio la aoua
que amatto al fuego que kemo el baston
que akharvo al perro, que mordrio al
gatto, que araskino al cabretico que lo
merko mi padre por dos levanim....

Cela se traduit par :... Et vint la vache
qui but l'eau qui éteint le feu qui brûla
le bâton, qui battit le chien, qui mordit
le chat, qui griffa le chevreau que
m'avait acheté mon père pour deux
pièces d'argent...

Etant enfant, je ne pouvais pas ne pas
voir la similitude avec ces chansons et
celles qu'on chantait dans la cour de la
laïque :

Ah ! Tu sortiras, biquette, biquette, ah !
Tu sortiras de ce trou-là !

On va chercher le chat pour qu'il vienne
griffer biquette...

Puis la descente jusqu'à « Ya qu'un ch'
veu sur la tête à Mathieu » et quand j'en
faisais la remarque à ma grande sœur
Sarah (13 ans de plus que moi), la ré-
ponse était invariable : "nous, nous
chantons ces chansons dans toutes les
langues depuis trois mille ans et plus;
les autres ne sont que de pâles copies
que les catholiques nous ont prises mais
ils se gardent bien de le dire

* * *

Haïm Vidal Sephiha a écrit un ouvrage
remarquable intitulé : « L'agonie des
judéo-espagnols » et il maintient la
flamme (mais, pour combien de temps
encore ?) dans son association « Vidas
Largas » où l'on rencontre parfois des
nostalgiques de cette communauté qui

meurt peu à peu et qui sont les derniers
à se souvenir.

Ils tentent de passer le flambeau à quel-
ques jeunes mais quand j'observe mes
enfants et mes petits-enfants je vois
bien ce qu'est la mort d'une civilisation !

Il reste quelques rares synagogues pari-
siennes où l'on officie en judéo-
espagnol autant qu'en hébreu et l'on
entend, au service de Pessah autant de
« mos abastava » que de « dayenou » ;
les deux termes signifiant, le premier en
Espagnol, le second en hébreu : « cela
nous aurait suffi ! ».

Bientôt, on ne trouvera d'écrits judéo-
espagnols ou yiddish que dans le si-
lence feutré des bibliothèques bien
fournies et ces langues feront l'objet de
thèses de troisième cycle ; cela com-
mence déjà. ■



S'il y a des "restau du cœur" caché, c'est qu'il y a des Juifs dans le besoin...

Le retour de Vichy ? (suite de la page 1)

La peste brune est ainsi devenue un moindre mal face au « péril socialo-écologico-marxiste ». L'heure n'est donc plus à la vigilance, elle est à l'action.

Oui, le Président de la République a bien fait de dénoncer sans ambiguïté le caractère raciste et xénophobe du FN Et le Premier Ministre a bien fait de ne pas tenter d'atténuer l'impact de ses propos, mais de persévérer dans la voie des réformes de la vie publique qu'il avait antérieurement esquissées. Personne ne devrait plus oser dire que "le FN pose de bonnes questions mais leur apporte de mauvaises réponses" : il faut, au contraire, exprimer en termes radicalement différents des problèmes qui sont détournés de leur réalité et de leurs possibles solutions par les odieuses formulations de l'extrême droite.

De ce point de vue, on ne peut que déplorer la manière contestable dont le

gouvernement a traité le problème de l'immigration : tout en donnant à beaucoup de ses chauds partisans le sentiment de renier ses engagements, il n'a pas obtenu, fût-ce du bout des lèvres, le consensus "républicain" qu'il espérait sur son texte de compromis¹⁰.

La situation économique en France s'améliore, et doit amener une réduction sensible du chômage. C'est là la clé de l'évolution à long terme de notre pays. C'est une chance que les démocrates doivent saisir, car c'est le socle sur lequel on peut reconstruire un nouveau civisme, remettre à l'honneur les valeurs essentielles que symbolisent les trois termes de la devise de notre République, et aussi les quatre qualificatifs qui lui sont attribués par la Constitution :

¹⁰ Voir les numéros précédents de *Diasporiques*, en particulier le n° 5.

être indivisible, démocratique, laïque et sociale. Chacun de ces principes fondamentaux doit être traduit dans des actes partout : à l'école, dans l'entreprise, dans la cité.

Non, nous ne sommes pas revenus au temps de Vichy. La vigueur de la réaction populaire aux errements constatés en témoigne avec éloquence. Mais les Vichyssois de tout poil, ceux de la collaboration, ceux de la Milice, sont toujours parmi nous, habités par la haine et la peur de l'autre, prêts à toutes les compromissions, pressés de nous resservir la vieille soupe du travail, de la famille, de la patrie. Les Français méritent mieux que cela. Aux démocrates de proposer des voies courageuses et exaltantes pour construire notre avenir. Le temps presse. Les Allemands du début des années trente n'imaginaient pas 1933. ■